

# Christian Dior

## COMPTES CONSOLIDES

# Christian Dior

## PRINCIPAUX CHIFFRES CONSOLIDES

millions d'euros	1996	1997	1998	1999	2000
Chiffre d'affaires	4 932	7 513	7 130	8 758	<b>11 867</b>
Résultat opérationnel*	1 092	1 275	1 181	1 551	<b>1 967</b>
Résultat avant impôts*	1 017	1 179	969	1 415	<b>1 652</b>
Résultat net courant - part du groupe avant amortissement des écarts d'acquisition	282	300	184	295	<b>320</b>
Résultat net - part du groupe	191	246	47	264	<b>251</b>

\* Ajusté rétroactivement afin de tenir compte des reclassements opérés.

euros

Résultat net courant par action, avant amortissement des écarts d'acquisition*	1,68	1,78	1,04	1,63	<b>1,77</b>
---	------	------	------	------	-------------

\* Ajusté suite à la division du nominal du titre par 4 intervenue le 3 juillet 2000.

millions d'euros

Total du bilan	17 042	20 091	21 422	26 330	<b>28 435</b>
Capitaux propres	3 358	3 595	3 724	3 887	<b>3 972</b>
Capacité d'autofinancement*	853	1 155	517	922	<b>1 122</b>

\* Ajusté rétroactivement afin de tenir compte des reclassements opérés.

## BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE

en millions d'unités monétaires

ACTIF	Notes	2000 Francs	2000	1999 Euros	1998
<b>Actif immobilisé</b>					
Marques et autres immobilisations incorporelles	5	54 861	8 364	7 409	6 294
Dépréciations et amortissements		(1 219)	(186)	(130)	(103)
		53 642	8 178	7 279	6 191
<b>Ecart d'acquisition</b>	4	26 892	4 099	3 297	2 942
Amortissements		(3 315)	(505)	(372)	(223)
		23 577	3 594	2 925	2 719
<b>Immobilisations corporelles</b>	5	38 261	5 833	4 987	4 232
Amortissements		(13 616)	(2 076)	(1 758)	(1 530)
		24 645	3 757	3 229	2 702
<b>Immobilisations financières</b>					
Titres mis en équivalence	6	155	24	14	10
Autres titres immobilisés	7	13 455	2 051	4 217	3 777
Autres immobilisations financières		2 710	413	261	199
		16 320	2 488	4 492	3 986
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		118 184	18 017	17 925	15 598
<b>Actif circulant</b>					
Stocks et en-cours	8-27	22 503	3 431	2 988	2 603
Créances clients et comptes rattachés	9	10 992	1 676	1 476	1 153
Autres créances et charges payées d'avance		10 597	1 616	1 912	726
Impôts différés nets		1 768	269	275	208
Actions autodétenues	10	8 989	1 370	903	244
Valeurs mobilières de placement	11	8 700	1 326	187	218
Disponibilités	11	4 787	730	664	672
<b>Total de l'actif circulant</b>		68 336	10 418	8 405	5 824
<b>Total de l'actif</b>	27-28	186 520	28 435	26 330	21 422

PASSIF	Notes	2000 après affectation Francs	2000 après affectation	2000 avant affectation	1999 après affectation	1998 après affectation
<b>Capitaux propres</b>						
Capital		2 378	363	363	359	358
Réserves consolidées		24 093	3 673	3 562	3 586	3 429
Ecart de conversion		(419)	(64)	(64)	(58)	(63)
Résultat de l'exercice		(0)	(0)	251	-	-
Acompte sur dividende		0	0	(51)	-	-
<b>Total des capitaux propres</b>	12	26 052	3 972	4 061	3 887	3 724
<b>Intérêts minoritaires</b>	12	54 933	8 374	8 374	7 807	7 268
<b>Impôts différés à plus d'un an</b>		742	114	114	171	188
<b>Dettes à long et moyen terme</b>						
Titres à Durée Indéterminée (T.D.I.)	14	2 268	346	346	406	465
Dettes financières, part à plus d'un an	15	22 950	3 499	3 499	3 085	1 424
Autres dettes à long et moyen terme et provisions	16	7 645	1 165	1 165	922	1 079
<b>Total des dettes à long et moyen terme</b>		32 863	5 010	5 010	4 413	2 968
<b>Dettes à court terme</b>						
Dettes financières, part à moins d'un an	15	2 173	331	331	436	130
Dettes financières à court terme	17	38 166	5 818	5 818	5 255	3 547
Découverts bancaires	17	4 060	619	619	396	629
		44 399	6 768	6 768	6 087	4 306
Fournisseurs et comptes rattachés		8 797	1 341	1 341	1 116	935
Autres dettes		18 734	2 856	2 767	2 849	2 033
		27 531	4 197	4 108	3 965	2 968
<b>Total des dettes à court terme</b>		71 930	10 965	10 876	10 052	7 274
<b>Total du passif</b>		186 520	28 435	28 435	26 330	21 422

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en millions d'unités monétaires,  
sauf résultats par action exprimés en unités monétaires

	Notes	2000 Francs	2000	1999 Euros	1998
<b>Chiffre d'affaires</b>	20-27-28	<b>77 840</b>	<b>11 867</b>	8 758	7 130
Coût des ventes		(28 292)	(4 313)	(3 200)	(2 614)
<b>Marge brute</b>		<b>49 548</b>	<b>7 554</b>	5 558	4 516
Frais de création	18	(358)	(55)	(76)	(88)
Frais commerciaux		(28 243)	(4 305)	(2 999)	(2 448)
Frais administratifs		(8 048)	(1 227)	(932)	(799)
<b>Résultat opérationnel</b>	27-28	<b>12 899</b>	<b>1 967</b>	1 551	1 181
Résultat financier	20	(3 065)	(467)	(254)	(210)
Dividendes de participations non consolidées		298	45	97	2
Autres produits et charges nets		706	107	21	(4)
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>10 838</b>	<b>1 652</b>	1 415	969
Impôts sur les bénéfices	21	(4 164)	(635)	(555)	(466)
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	6	(221)	(34)	(6)	62
<b>Résultat net courant</b> (dont part du groupe ME : 2000 : 320 ; 1999 : 295 ; 1998 : 184)		<b>6 453</b>	<b>983</b>	854	565
Amortissement des écarts d'acquisition	22	(862)	(131)	(93)	(88)
<b>Résultat net avant éléments inhabituels</b> (dont part du groupe ME : 2000 : 262 ; 1999 : 254 ; 1998 : 144)		<b>5 591</b>	<b>852</b>	761	477
Eléments inhabituels	25	227	35	41	(283)
<b>Résultat net</b>		<b>5 818</b>	<b>887</b>	802	194
Intérêts minoritaires		(4 172)	(636)	(538)	(147)
<b>Résultat net - part du groupe</b>		<b>1 646</b>	<b>251</b>	264	47
Résultat net courant par action		11,59	1,77	1,63	1,04
Nombre d'actions retenu pour le calcul*		181 261 048	181 261 048	180 676 580	176 997 064
Résultat net courant par action après dilution		11,56	1,76	1,63	1,03
Nombre d'actions retenu pour le calcul*		181 665 063	181 665 063	181 465 508	179 270 584

\* Nombres ajustés pour tenir compte de la division du nominal par 4 intervenue en juillet 2000.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## VARIATION DE TRESORERIE CONSOLIDEE

en millions d'unités monétaires

	2000 Francs	2000	1999 Euros	1998
<b>I - OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Résultat net - part du groupe	1 646	251	264	47
Résultat net - part des minoritaires	4 172	636	538	147
Elimination du résultat relatif aux sociétés mises en équivalence	221	34	7	(59)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	14	2	1	87
Dotations aux amortissements et provisions nettes à long terme et court terme	1 797	274	450	360
Plus ou moins-values nettes de cession	(492)	(75)	(338)	(65)
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>7 358</b>	<b>1 122</b>	922	517
Variation des actifs circulants	(4 570)	(697)	(654)	(172)
Variation des dettes à court terme	2 518	384	380	291
<b>Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation</b>	<b>(2 052)</b>	<b>(313)</b>	(274)	119
<b>Variation de trésorerie issue des opérations d'exploitation</b> ①	<b>5 306</b>	<b>809</b>	648	636
<b>II - OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>				
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(491)	(75)	(76)	(32)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 392)	(822)	(524)	(381)
Acquisition de titres de participation	(2 932)	(447)	(1 709)	(271)
Variation des dettes sur acquisition d'immobilisations	368	56	(6)	(1)
Prix de cession des immobilisations et actifs financiers	556	85	142	29
Variation des créances sur cession d'immobilisations	6	1	16	-
Titres Diageo : cession et reclassement en valeurs mobilières de placement (2000)	13 199	2 012	1 560	473
Variation des autres immobilisations financières	(1 261)	(192)	(47)	(59)
Incidence des variations de périmètre	(3 586)	(547)	(1 215)	(897)
<b>Variation de trésorerie issue des opérations d'investissement</b> ②	<b>467</b>	<b>71</b>	(1 859)	(1 139)
<b>III - OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>				
Apport en fonds propres	71	11	60	263
Emissions d'emprunts et nouvelles dettes financières	20 181	3 077	4 798	1 177
Remboursements des emprunts et dettes financières	(17 157)	(2 616)	(1 197)	(911)
Variation des comptes courants	2 431	370	(975)	(90)
<b>Variation de trésorerie issue des opérations de financement</b> ③	<b>5 526</b>	<b>842</b>	2 686	439
<b>IV - ACQUISITION ET CESSIION D' ACTIONS LVMH/DIOR</b> ④	<b>(2 428)</b>	<b>(370)</b>	(730)	(22)
<b>V - DIVIDENDES VERSES DURANT L'EXERCICE</b> ⑤	<b>(2 518)</b>	<b>(384)</b>	(454)	(330)
<b>VI - INCIDENCE DES ECARTS DE CONVERSION</b> ⑥	<b>(59)</b>	<b>(9)</b>	(97)	2
<b>VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE</b> ① + ② + ③ + ④ + ⑤ + ⑥	<b>6 294</b>	<b>959</b>	194	(414)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	2 981	455	261	675
Trésorerie à la clôture de l'exercice	9 275	1 414	455	261
<b>VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE</b>	<b>6 294</b>	<b>959</b>	194	(414)

La variation de trésorerie analyse les mouvements d'un exercice sur l'autre des disponibilités (sous déduction des découverts bancaires) et des quasi-disponibilités constituées des valeurs mobilières de placement, nettes de provisions pour dépréciation.

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

### NOTE 1 - FAITS SIGNIFICATIFS ET MOUVEMENTS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

En 2000 :

#### Mode et Maroquinerie

• Conformément au protocole d'accord signé fin 1999, LVMH a acquis en juillet 2000, à parité avec le groupe Prada, 51 % du groupe italien Fendi. L'investissement réalisé par la société commune, de 564 millions d'euros, représente à hauteur de 404 millions d'euros la valeur donnée à la marque Fendi, 92 millions d'euros étant enregistrés en écart d'acquisition. Fendi est consolidée par intégration proportionnelle depuis le 1<sup>er</sup> juillet à hauteur de 51 %, dont 25,50 % au titre de la part de LVMH.

#### Parfums et Cosmétiques

• En 1999, LVMH a acquis 70 % de la société américaine BeneFit Cosmetics pour 67 millions d'euros, la valeur de la marque BeneFit constituant l'essentiel du prix payé. Ont également été acquis en 1999, 73 % de la société française Make Up For Ever, et 94 % de la société américaine de cosmétiques Hard Candy ; en 2000, LVMH a repris 100 % d'Urban Decay : ces trois investissements représentent un montant total de 42 millions d'euros. L'ensemble de ces sociétés sont consolidées par intégration globale sur la totalité de l'exercice.

#### Montres et Joaillerie

• En complément de l'investissement dans TAG Heuer, LVMH a acquis fin 1999 la totalité du capital des sociétés horlogères Ebel et Zenith, pour respectivement 19 et 75 millions d'euros, ainsi que 100 % du joaillier Chaumet pour 47 millions d'euros. Les valeurs attribuées à ces marques sont de 125 millions d'euros pour Ebel, 58 millions pour Zénith, et 33 millions pour Chaumet. Ces investissements ont été consolidés à compter du 1<sup>er</sup> janvier.

#### Distribution sélective

• En complément de l'enseigne italienne « Laguna » reprise fin 1999 par le sous-groupe Sephora, ont été acquis en février la société propriétaire de l'enseigne italienne « Boïdi », et en juillet, respectivement 100 % et 50 % des sociétés propriétaires des enseignes italienne et grecque « Carmen » et « Beauty Shop ». L'investissement total réalisé, soit 154 millions d'euros, a été considéré comme représentatif de la valeur de ces quatre enseignes. Les écarts d'acquisition correspondants sont amortis sur une durée de 10 à 15 ans. Les participations dans Laguna et Boïdi sont consolidées sur l'ensemble de l'exercice, celles dans Carmen et Marinopoulos (propriétaire de la marque Beauty Shop) à compter de juillet 2000.

• En janvier 2000, LVMH a acquis Miami Cruiseline, groupe américain de distribution de produits de luxe sur les navires de croisière. Le coût de l'investissement, de 361 millions d'euros, a donné lieu à enregistrement d'un écart d'acquisition de 359 millions d'euros, amorti sur 20 ans. L'investissement est consolidé sur la totalité de l'exercice.

#### Autres Activités

• Fin 1999, LVMH a acquis pour 90 millions d'euros la maison de ventes aux enchères Phillips. Le goodwill constaté, amorti sur 30 ans, est de 95 millions d'euros. Phillips est consolidée depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

En 1999 :

#### Vins et Spiritueux

• En janvier LVMH a acquis la maison de champagne Krug pour 153 millions d'euros ; la différence avec le montant de l'actif net comptable a été allouée à la valeur de la marque Krug pour 100 millions d'euros. Krug est consolidée depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

• La participation du groupe dans Château d'Yquem a été portée en avril à 64 %, et consolidée à compter du 1<sup>er</sup> juillet. La différence entre le prix payé, de 98 millions d'euros, et l'actif net comptable a été allouée à la marque Yquem et à la réévaluation des terres à vignes, à hauteur de 108 et 18 millions d'euros (respectivement 70 et 11 millions d'euros, pour la part du groupe).

#### Mode et Maroquinerie

• Le groupe a repris en mars 1999 pour 182 millions d'US dollars les intérêts minoritaires dans les filiales du Sud Est Asiatique de Louis Vuitton Malletier et de Loewe. Le goodwill correspondant, représentatif d'une quote-part de valeur de la marque Louis Vuitton, est amorti sur 40 ans.

• En septembre, LVMH a acquis 70 % de la société britannique Thomas Pink, pour 42 millions de livres sterling ; ce montant a été alloué pour 50 millions d'euros, à la valeur de la marque Thomas Pink, soit 35 millions pour la part du groupe, et pour 19 millions d'euros à l'écart d'acquisition résiduel, amortissable sur 20 ans. Thomas Pink a été consolidé dans le groupe Distribution sélective à compter du 1<sup>er</sup> octobre, et a été transféré en 2000 dans le groupe Mode et Maroquinerie.

#### Parfums et Cosmétiques

• En janvier, la participation dans la Compagnie Financière Laflachère a été portée à 52 % ; depuis l'Offre Publique d'Achat simplifiée de février 1999, et Offre Publique de Retrait de décembre, Laflachère détient plus de 99 % du groupe La Brosse et Dupont, coté jusqu'à cette date à la bourse de Paris.

L'investissement total est de 90 millions d'euros dont 62 millions comptabilisés en écart d'acquisition, au titre du savoir-faire de ce groupe en matière de distribution, écart d'acquisition qui sera amorti sur 25 ans. Cette activité a été consolidée sur l'ensemble de l'exercice.

#### Montres et Joaillerie

• En septembre 1999 dans le cadre de la constitution d'un pôle horloger, LVMH a acquis sur la bourse de Zurich, par Offre Publique d'Achat, plus de 98 % du groupe TAG Heuer. Le prix de cette acquisition soit 1 151 millions de francs suisses, représente dans sa quasi totalité la valeur de la marque TAG Heuer. TAG Heuer a été consolidé à compter du 1<sup>er</sup> octobre dans la branche Autres Activités, et transféré en 2000 dans le groupe Montres et Joaillerie constitué à cette date.

\*  
\* \*

Les autres investissements effectués au cours de l'exercice, et consolidés sur cette période, ont été : 70 % de la société Bliss, 100 % de la société suisse Benedom, de Radio Classique et SID Editions, soit au total 97 millions d'euros.

Enfin ont été cédées en 1999 les participations de la branche Champagne et Vins dans Simi Winery (Californie) et Porto Rozès (Portugal), et la participation de la branche Cognac et Spiritueux dans les Etablissements Pellisson. L'ensemble de ces cessions a dégagé une plus-value nette de 29 millions d'euros.

## En 1998 :

• Christian Dior avait procédé en 1994 à une augmentation de capital pour 2 838 millions de francs par émission de 6 170 000 actions à bons de souscriptions d'actions (ABSA), ces derniers devant être exercés avant le 30 juin 1998.

Le nombre d'actions créées en 1998 par exercice de ces bons s'est établi à 2 962 084 pour un montant de 1 422 millions de francs.

## Mode et Maroquinerie

• Louis Vuitton SA, filiale de la holding LVMH, a proposé en novembre 1998 à ses actionnaires autres que le groupe LVMH, représentant 2,95 % du capital (dont BM Holding 2,90 %) le rachat de leurs actions en vue de leur annulation. Le prix payé dans le cadre de cette OPRA, soit 274 millions d'euros, a conduit à constater un goodwill de 213 millions d'euros. En effet, les marques détenues par Louis Vuitton sont comptabilisées à valeur historique, ou non comptabilisées car développées par le groupe; dans ce contexte, ce goodwill a été considéré comme représentatif de l'accroissement de la part du groupe dans la valeur théorique des marques du sous-ensemble Louis Vuitton et sera ainsi amorti sur une durée de 40 ans.

• Enfin en décembre 1998, LVMH a acquis 99 % de Belle Jardinière, société cotée au second marché de Paris. Suivant les conditions de l'offre publique d'achat (OPA) ou d'échange (OPE), les porteurs d'actions Belle Jardinière ont reçu de LVMH, pour la part OPA 7 millions d'euros et pour la part OPE 1 093 066 actions LVMH, acquises historiquement par le groupe pour 180 millions d'euros. A la date de cette opération, BM Holding détenait 86 % de Belle Jardinière. Le prix payé a été affecté à la valeur de l'ensemble immobilier de Belle Jardinière, consolidée par intégration globale à la date du 31 décembre 1998.

## Distribution sélective

• En juin 1998, BM Holding, principal actionnaire de LVMH via Christian Dior, a fait apport à LVMH des activités de distribution et du patrimoine immobilier du groupe Bon Marché. L'évaluation de 259 millions d'euros retenue pour ces apports, rémunérés par augmentation de capital réservée (environ 1,51 % du capital de LVMH après apport), a été affectée en quasi totalité dans les comptes consolidés à la valeur de l'immobilier apporté.

Le Bon Marché est consolidé par intégration globale depuis le 1<sup>er</sup> juin 1998.

• En juillet, LVMH a acquis pour 118 millions d'euros le réseau de magasins de distribution sélective de parfums et cosmétiques Marie Jeanne Godard, qui comportait à cette date environ 80 magasins en France. L'essentiel du prix d'acquisition a été traité comme un complément de celui de l'enseigne Sephora, et sera amorti comme celui-ci sur une durée de 30 ans.

\*  
\* \*

## Données pro forma et effets sur la trésorerie :

Un compte de résultat simplifié pro forma est présenté ci-dessous pour les exercices 1999 et 2000, sur la base d'un périmètre comparable retenant comme réalisées au 1<sup>er</sup> janvier 1999 les évolutions de périmètre intervenues au cours de ces exercices :

• En 2000, l'intégration de Fendi; la première consolidation de Make Up For Ever, Hard Candy, BeneFit et Urban Decay; de Miami Cruiseline, Laguna, Boïdi, Carmen et Marinopoulos ; d'Ebel, Zenith et Chaumet et enfin de Phillips.

• En 1999, les acquisitions de Laflachère, Krug, Bliss, Château d'Yquem, Benedom, Radio Classique, SID Editions, TAG Heuer et Thomas Pink, la reprise des intérêts minoritaires des filiales de Louis Vuitton Malletier et Loewe en Asie du Sud Est, et les cessions de Simi Winery, Pellisson, Rozes.

Ces données pro forma ne représentent pas nécessairement les résultats qui auraient été effectivement constatés dans les comptes consolidés si les opérations décrites étaient intervenues à la date indiquée. Elles ne peuvent non plus être utilisées pour présumer de l'évolution future des résultats consolidés.

millions d'euros	2000 pro forma	1999 pro forma
Chiffre d'affaires	11 985	9 793
dont :		
- Christian Dior Couture	296	220
- Vins et Spiritueux	2 536	2 254
- Mode et Maroquinerie	5 271	2 411
- Parfums et Cosmétiques	2 072	1 698
- Montres et Joaillerie	615	579
- Distribution sélective	5 355	2 602
Résultat opérationnel	1 985	1 609
Résultat avant impôts	1 667	1 406
Résultat net courant - part du groupe	316	209
Résultat net avant éléments inhabituels - part du groupe	258	165

L'effet des variations de périmètre de l'exercice 2000 sur le bilan au 31 décembre 2000 est le suivant :

millions d'euros			
Marques et autres immobilisations incorporelles	808	Intérêts minoritaires	201
Ecart d'acquisition	709	Dettes financières nettes	1 057
Immobilisations corporelles nettes	98	Autres passifs à plus d'un an	277
Stocks nets	197	Autres passifs à moins d'un an	401
Clients nets	109		
Autres actifs	15		
	<b>1 936</b>		<b>1 936</b>

L'effet sur la trésorerie du groupe des variations de périmètre, net de la trésorerie propre aux sociétés acquises ou cédées, s'élève à 547 millions d'euros (contre un effet de 1 215 millions d'euros en 1999).

Ce chiffre représente principalement les investissements dans Fendi et Miami Cruiseline.

En 1999, il s'agissait essentiellement des investissements dans TAG Heuer, Krug, et de la reprise des minoritaires des filiales de distribution de Louis Vuitton en Asie du Sud Est.

## NOTE 2 - PRINCIPES - REGLES - METHODES COMPTABLES

Les comptes du groupe Christian Dior sont établis en conformité avec les principes comptables français, définis par la loi du 3 janvier 1985 et le Règlement 99-02 du Comité de Réglementation Comptable publié le 22 juin 1999 ; l'application de ce règlement, à compter de l'exercice 2000, n'a pas eu d'impact significatif sur les capitaux propres et résultat du groupe.

Les principes comptables essentiels retenus dans le cadre de l'établissement de ces comptes sont décrits ci-après.

### 2.1 - Méthodes de consolidation

Les comptes des sociétés placées directement ou indirectement sous le contrôle exclusif de Christian Dior sont consolidés par intégration globale.

Les comptes des sociétés, dans lesquelles Christian Dior pratique un contrôle conjoint, sont consolidés selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les comptes des filiales de distribution constituant des joint ventures avec le groupe Diageo sont consolidés à hauteur de la part de leurs bilan et compte de résultat correspondant aux seules activités du groupe LVMH.

Les comptes des sociétés, dans lesquelles Christian Dior exerce directement ou indirectement une influence notable, sont consolidés par mise en équivalence.

La liste des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation est présentée en note 29.

### 2.2 - Méthodes de conversion, couverture des risques de change et de taux d'intérêt

#### a - Ecart de conversion

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis comme suit :

- aux cours de fin d'exercice pour les postes du bilan ;
- aux cours moyens de l'exercice pour les éléments du compte de résultat.

Les différences de change résultant de l'application de ces cours sont inscrites dans les capitaux propres en « Ecart de conversion ».

#### b - Transactions en devises

Les transactions commerciales en devises étrangères réalisées par les sociétés consolidées sont converties aux cours des devises à la date des transactions.

Les pertes et profits résultant de la conversion des soldes concernés aux cours du 31 décembre sont portés au compte de résultat.

Les différences de change des emprunts en devises, affectés à la couverture des investissements à long terme dans la même devise, sont portés en « Ecart de conversion ».

#### c - Contrats de change et options

Les contrats de change à terme et les options de change sont réévalués aux cours du 31 décembre. Les gains et pertes non réalisés, résultant de cette conversion, sont :

- soit enregistrés au compte de résultat en compensation des gains ou pertes de change latents sur les actifs ou passifs couverts auxquels ces instruments ont été affectés ;
- soit différés s'ils ont été affectés à des opérations prévues de l'exercice suivant ;
- soit pris en résultat s'ils n'ont pas été affectés.

Les pertes et gains de change non réalisés différés sont enregistrés en « Autres créances » et « Autres dettes ».

### d - Couverture

Les différences de change résultant de couvertures portant sur un sous-jacent commercial sont comptabilisées en résultat opérationnel, à l'exception du déport / report sur opérations à terme, comptabilisé *prorata temporis* en résultat financier. L'effet des couvertures de change à sous-jacent financier est comptabilisé en résultat financier.

### e - Couverture des risques de taux

Les charges et produits générés par les contrats de couverture de taux d'intérêt (swaps de taux, CAP, FRA, collars...) sont enregistrés en résultat *prorata temporis* sur la durée des contrats.

Si l'échéance des « swaps » de taux d'intérêt s'avère postérieure à l'échéance des opérations couvertes, les pertes latentes à la clôture de l'exercice sont, le cas échéant, portées en compte de résultat ; les gains latents ne sont pas pris en compte.

### 2.3 - Marques et autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif à leur prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des écarts d'évaluation.

Seules les marques acquises de notoriété reconnue, individualisables et dont l'évolution de valeur dans le temps peut être mesurée, sont valorisées au bilan. Les frais engagés pour créer une marque nouvelle ou développer une marque existante sont enregistrés en charges.

L'approche retenue est différenciée par métier et correspond soit à une capitalisation de résultats nets ou marginaux (après impôt), soit à un coefficient du chiffre d'affaires, soit à une combinaison des deux méthodes.

Les coefficients multiplicateurs ou de capitalisation ont été modulés en fonction des éléments suivants :

- ancienneté de la marque ;
- appréciation de la pérennité de la marque ;
- notoriété de la marque ;
- références aux transactions passées.

Elles ne sont pas amorties. Si la règle établie fait constater sur l'un des éléments attribués aux marques une diminution durable de valeur, une dépréciation est alors enregistrée.

Les immobilisations incorporelles autres que les marques sont amorties sur la durée probable de leur utilisation :

- droits au bail, pas de porte      durée du bail
- logiciels      1 à 5 ans

### 2.4 - Ecart d'acquisition et actifs incorporels assimilés

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition de titres de sociétés consolidées, et la part du groupe dans leur actif net à cette date. Ce calcul s'effectue après prise en compte des retraitements d'harmonisation avec les principes comptables du groupe, et réévaluation des éléments d'actif et de passif dont la valeur réelle diffère de la valeur comptable à cette date.

Dans le cadre de l'activité de distribution sélective, ou de certains autres métiers du groupe comme les médias, la valeur des actifs incorporels acquis tels les enseignes, parts de marché ou fonds de commerce n'est pas dissociée du montant de l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés suivant qu'ils sont positifs ou négatifs aux postes « Ecart d'acquisition » à l'actif ou « Provision pour risques » au passif.

A compter des variations de périmètre de l'exercice 2000, les écarts d'acquisition sont comptabilisés dans la devise d'opérations de la société acquise ; ils étaient jusqu'à cette date comptabilisés en euros.

Les écarts d'acquisition positifs sont amortis sur des durées comprises entre 5 et 40 ans. Un amortissement exceptionnel est enregistré lorsqu'il est constaté que les cash flows futurs deviennent définitivement inférieurs à ceux attendus lors de l'acquisition.

Les fonds de commerce acquis dans le cadre de la réglementation française sont amortis sur une durée ne pouvant excéder 18 ans.

## 2.5 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan consolidé généralement à leur coût d'acquisition. Celles-ci incluent également les écarts d'évaluation éventuels.

Les biens acquis au moyen de contrats de crédit-bail sont enregistrés en immobilisations et corrélativement la dette financière qui en résulte est inscrite au passif.

Les immobilisations corporelles sont amorties principalement selon le mode linéaire et en fonction des durées d'utilisation estimées suivantes :

- Constructions 20 à 50 années
- Installations techniques, matériels et outillages 3 à 20 années
- Agencements de magasins 3 à 10 années
- Vignobles 18 à 25 années
- Autres immobilisations 3 à 10 années

Les frais de constitution des vignobles jusqu'à ce que ceux-ci soient productifs (généralement 3 ans) sont portés en immobilisations en cours.

## 2.6 - Immobilisations financières

Les participations non consolidées sont comptabilisées à leur prix d'acquisition.

En cas de différence jugée permanente entre la valeur d'utilité pour le groupe de l'une de ces participations, et leur valeur comptable, il est constitué une provision pour dépréciation du montant de cette différence.

La valeur d'utilité des participations est mesurée sur la base de critères tels que la valeur de la quote-part du groupe dans l'actif net, la valeur boursière ou les perspectives de rentabilité et de cash-flows ; ces critères sont pondérés par les effets de la détention de ces participations pour le groupe en termes de stratégie, ou de synergies avec les activités existantes.

## 2.7 - Stocks et en-cours

Les stocks sont valorisés au plus bas du prix de revient ou de la valeur de marché. Le prix de revient est déterminé selon la méthode du prix moyen pondéré ou selon la méthode du Premier Entré - Premier Sorti (FIFO).

Compte tenu du processus de vieillissement nécessaire au champagne et au cognac, la durée de détention de ces stocks est le plus souvent supérieure à un an. Ceux-ci sont néanmoins classés en actif circulant selon les usages dans cette profession.

Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

## 2.8 - Créances clients et autres créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire, basée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

## 2.9 - Actions autodétenues

Les actions autodétenues sont comptabilisées à leur prix d'acquisition.

Figurent à l'actif du bilan, les actions autodétenues dans le cadre réglementaire de la régularisation des cours boursiers ou de plans d'options d'achat, ainsi que les actions détenues par les filiales dans une optique de placement de courte durée.

Les actions LVMH détenues par LVMH SA ou ses filiales et les actions Dior détenues par Christian Dior SA dans la perspective d'une détention longue, d'une annulation ou d'un échange sont réputées immobilisées et figurent en déduction des capitaux propres, y compris les plus ou moins-values de cession réalisées. Jusqu'à l'exercice 1999 figuraient en déduction des capitaux propres les seules actions LVMH détenues par les filiales de LVMH SA, conformément à la réglementation en vigueur.

Les actions acquises dans le cadre de la régularisation des cours ou de placements de courte durée sont assimilées à des valeurs mobilières de placement (voir 2.10 ci-dessous).

## 2.10 - Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement et créances assimilées (parts de Fonds Communs de Placement, SICAV de trésorerie...) sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'acquisition est supérieure à leur valeur de marché.

La valeur de marché est déterminée pour les titres cotés, par référence à la moyenne des cours de bourse du dernier mois de l'exercice, valorisée le cas échéant aux taux de change de clôture ; pour les titres non cotés, par référence à la valeur liquidative publiée ou à la valeur de réalisation estimée.

En cas de cession partielle d'une ligne de titres, la détermination du résultat de cession s'effectue selon la méthode FIFO.

## 2.11 - Disponibilités

Les disponibilités incluent les liquidités, ainsi que les dépôts à terme pouvant être rendus immédiatement disponibles, sous déduction des comptes bloqués.

## 2.12 - Emprunts obligataires

Les frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires convertibles sont pris en charge, au même titre que les frais financiers, en fonction du nombre d'obligations vivantes.

Les provisions pour primes de remboursement sont dotées annuellement et portées au compte « Dettes financières ».

Les primes d'émission des emprunts obligataires émis au-dessus du pair viennent en déduction des frais d'émission.

Les frais d'émission des Titres à Durée Indéterminée sont amortis sur 15 ans.

## 2.13 - Frais de création - Frais de recherche et de développement

Ces frais sont généralement constatés en charge dans l'exercice où ils sont engagés.

## 2.14 - Impôts sur les bénéficiaires ; impôts différés

Les différences temporaires entre l'actif net comptable des sociétés consolidées tel qu'il apparaît dans la consolidation, et le montant résultant de l'application de la réglementation fiscale donnent lieu à la constatation d'impôts différés ; ceux-ci sont établis selon la méthode du report variable, sur la base des conditions d'imposition connues à la fin de l'exercice.

Les impôts à la charge du groupe, au titre des réserves distribuables des filiales, sont provisionnés dans le cas où leur distribution est envisagée.

## 2.15 - Seuils intermédiaires du compte de résultat

L'activité principale du groupe est la gestion et le développement de ses marques et enseignes. Le résultat opérationnel provient de ces activités, qu'il s'agisse d'opérations récurrentes ou non récurrentes, principales ou accessoires.

Les autres produits et charges sont constitués des éléments du compte de résultat qui, en raison de leur nature ou de leur fréquence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe.

Les autres produits et charges d'un montant significatif et de caractère exceptionnel sont portés en éléments inhabituels.

Le résultat avant impôts est équivalent à la notion de « Résultat courant des entreprises intégrées ».

Le résultat net courant est constitué du résultat net d'impôt, hors charge d'amortissement des écarts d'acquisition et avant éléments inhabituels.

## 2.16 - Résultat par action

Le résultat par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice.

Le résultat par action après dilution est calculé comme décrit ci-dessus, après prise en compte du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée des options existantes. Ce calcul est effectué en tenant compte de la réduction de frais financiers, et de l'effet d'impôt correspondants.

## 2.17 - Retraites et autres engagements vis-à-vis du personnel

Les indemnités de départ accordées aux salariés sont enregistrées en charge pour les montants versés à des organismes extérieurs ; il n'existe aucun passif actuariel au titre de ces régimes de retraite ou prévoyance.

Lorsqu'il existe des plans de retraite ou d'autres engagements spécifiques dont le groupe assure le service, les engagements actuariels correspondants sont généralement pris en charge sur la base des droits acquis par les bénéficiaires, soit sous forme de provisions, soit sous forme de versements de cotisations à des organismes indépendants chargés d'effectuer le service de ces pensions.

## 2.18 - Engagements de reprise de produits

Les sociétés du groupe Parfums et Cosmétiques reprennent auprès de leurs clients et distributeurs les produits invendus ou périmés. Les provisions destinées à couvrir le coût des retours et destructions sont établies sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaires et de la marge réalisés.

## NOTE 3 - MARQUES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

millions d'euros	2000		1999		1998	
	Brut	Dépréciations Amortissements	Brut	Dépréciations Amortissements	Brut	Dépréciations Amortissements
Marques*	7 979	(5)	7 138	(4)	6 101	(4)
Droit au bail	137	(38)	104	(31)	81	(27)
Autres	248	(143)	167	(95)	112	(72)
<b>Total</b>	<b>8 364</b>	<b>(186)</b>	<b>7 409</b>	<b>(130)</b>	<b>6 294</b>	<b>(103)</b>

\* Les marques se décomposent comme suit :

millions d'euros	2000		1999		1998	
	Brut	Dépréciations Amortissements	Brut	Dépréciations Amortissements	Brut	Dépréciations Amortissements
Louis Vuitton	2 058	–	2 058	–	2 058	–
Hennessy	1 067	–	1 067	–	1 067	–
Tag Heuer	823	–	735	–	–	–
Moët	732	–	732	–	732	–
Parfums Christian Dior	610	–	610	–	610	–
Guerlain	441	–	441	–	441	–
Fendi	404	–	–	–	–	–
Céline	351	–	351	–	351	–
Veuve Clicquot	244	–	244	–	244	–
Parfums Givenchy	152	–	152	–	152	–
Ebel	125	–	–	–	–	–
Loewe	122	–	122	–	122	–
Château d'Yquem	108	–	108	–	–	–
Krug	100	–	100	–	–	–
Autres (< 100 ME)	642	(5)	418	(4)	324	(4)
<b>Total</b>	<b>7 979</b>	<b>(5)</b>	<b>7 138</b>	<b>(4)</b>	<b>6 101</b>	<b>(4)</b>

Les marques « acquises » non détaillées dans la rubrique « autres » ci-dessus sont principalement :

- Vins et Spiritueux : Pommery, Canard Duchêne, Ruinart et Mercier.
- Mode et Maroquinerie : Givenchy et Kenzo, Christian Lacroix et Thomas Pink.
- Parfums et Cosmétiques : Parfums Kenzo, Bliss, Make Up For Ever, Urban Decay, Hard Candy, BeneFit Cosmetics.
- Montres et Joaillerie : Zenith, Fred et Chaumet.
- Autres activités : les titres de presse La Tribune et Investir.

## NOTE 4 - ECARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ASSIMILÉES

millions d'euros	Durée d'amortissements	2000		1999		1998	
		Brut	Dépré- ciations Amortis- sements	Brut	Dépré- ciations Amortis- sements	Brut	Dépré- ciations Amortis- sements
DFS - Galleria	40	2 061	(206)	2 061	(155)	2 061	(103)
Sephora	10 à 30	583	(54)	418	(30)	401	(16)
Louis Vuitton	40	365	(46)	365	(37)	207	(29)
Miami Cruiseline Services	20	359	(18)	-	-	-	-
Phillips	30	95	(3)	-	-	-	-
Fendi	30	92	(2)	-	-	-	-
Laflachère	20	63	(5)	62	(2)	-	-
Autres		428	(158)	348	(138)	223	(66)
<b>Total</b>		<b>4 046</b>	<b>(492)</b>	<b>3 254</b>	<b>(362)</b>	<b>2 892</b>	<b>(214)</b>
Fonds de commerce		53	(13)	43	(10)	50	(9)
<b>Total</b>		<b>4 099</b>	<b>(505)</b>	<b>3 297</b>	<b>(372)</b>	<b>2 942</b>	<b>(223)</b>

L'écart d'acquisition relatif au sous groupe Sephora, de 583 millions d'euros, inclut la valeur de plusieurs enseignes de distribution sélective de Parfums et Cosmétiques : « Sephora », présente dans plusieurs pays d'Europe, « Carmen », « Laguna » et « Boïdi » en Italie, et « Beauty Shop » en Grèce.

L'écart d'acquisition de Louis Vuitton n'est pas représentatif d'un prix payé pour l'acquisition de la marque, celle-ci ayant été développée par le groupe, mais résulte de reprises successives d'intérêts minoritaires dans les différentes structures juridiques du sous-groupe Louis Vuitton.

Les durées d'amortissement des écarts d'acquisition, comprises entre 5 et 40 ans, sont fonction de l'estimation de leur pérennité lors de la première consolidation ; cette estimation se fait par référence à la place de la société sur son marché, en termes notamment de positionnement, d'ancienneté et d'implantation géographique.

## NOTE 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

millions d'euros	2000		1999		1998	
	Brut	Amortis- sements	Brut	Amortis- sements	Brut	Amortis- sements
Terrains	628	(36)	552	(36)	520	(35)
Terres à vigne et vignobles	541	(48)	532	(43)	497	(39)
Constructions	1 923	(592)	1 768	(513)	1 542	(459)
Installations techniques, matériel et outillage	1 333	(896)	1 193	(790)	1 044	(681)
Autres immobilisations corporelles	1 191	(504)	847	(376)	569	(316)
Immobilisations en cours	217	-	95	-	60	-
<b>Total</b>	<b>5 833</b>	<b>(2 076)</b>	<b>4 987</b>	<b>(1 758)</b>	<b>4 232</b>	<b>(1 530)</b>
dont immobilisations acquises et refinancées par crédit-bail :	305	(78)	296	(76)	208	(64)

Les variations d'un exercice à l'autre s'analysent de la façon suivante :

millions d'euros	2000		1999		1998	
	Brut	Amortis- sements	Brut	Amortis- sements	Brut	Amortis- sements
<b>Solde en début d'exercice</b>	<b>4 987</b>	<b>(1 758)</b>	<b>4 232</b>	<b>(1 530)</b>	<b>3 178</b>	<b>(1 287)</b>
Acquisitions	788	-	631	-	325	-
Cessions	(177)	125	(161)	125	(104)	63
Dotations aux amortissements	-	(364)	-	(266)	-	(190)
Effet des variations de périmètre	159	(53)	92	(17)	903	(141)
Effet des variations de change	76	(26)	193	(70)	(70)	25
<b>Solde en fin d'exercice</b>	<b>5 833</b>	<b>(2 076)</b>	<b>4 987</b>	<b>(1 758)</b>	<b>4 232</b>	<b>(1 530)</b>

Les acquisitions de l'exercice proviennent essentiellement des investissements dans les réseaux de distribution de Louis Vuitton, DFS et Sephora.

## NOTE 6 - TITRES MIS EN EQUIVALENCE

### A - Valeur des titres mis en équivalence

millions d'euros	2000	1999	1998
Titres eLuxury	–	2	–
Autres titres	24	12	10
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>14</b>	<b>10</b>

### B - Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence

(incluse dans la valeur des titres mis en équivalence)

millions d'euros	2000	1999	1998
Titres Diageo	–	–	61
Titres eLuxury	(38)	(8)	–
Autres	4	2	1
<b>Total</b>	<b>(34)</b>	<b>(6)</b>	<b>62</b>

Titres Diageo : voir note 7 - Autres titres immobilisés.

## NOTE 7 - AUTRES TITRES IMMOBILISES

millions d'euros	2000		1999		1998	
	Brut	Provisions	Brut	Provisions	Brut	Provisions
• Titres Diageo Plc	–	–	1 967	–	3 263	–
• Titres Gucci group NV	1 256	–	1 256	–	170	–
• Titres LVMH autodétenus	156	–	210	–	77	–
• Autres participations	624	(120)	326	(26)	304	(37)
Participations non consolidées	<b>2 036</b>	<b>(120)</b>	<b>3 759</b>	<b>(26)</b>	<b>3 814</b>	<b>(37)</b>
Participations acquises en 2000 (ou 1999) et consolidées en 2001 (ou 2000)	135	–	484	–	–	–
<b>Total</b>	<b>2 171</b>	<b>(120)</b>	<b>4 243</b>	<b>(26)</b>	<b>3 814</b>	<b>(37)</b>

## 1 - Participations non consolidées

millions d'euros	Participation du groupe %	Valeur nette des titres	Dividendes encaissés	Capitaux propres (1)	Résultat net (1)	Valeur boursière au 31/12/00
OC Clarins 0% 1997	NA	119	–	324	47	104
Tod's Spa (Italie)	4	47	–	116	21	47
Video Networks Ltd (Grande-Bretagne)	14	40	–	72	(24)	–
Oxygen Media (USA)	10	37	–	252	(74)	–
Grand Marnier SA (France)	10	23	1	151	18	29
Participations dans divers fonds Internet (USA)	moins de 20	19	–	ND	ND	–
Prost development NV (Pays-Bas)	10	19	–	ND	ND	–
Autres participations		20	–			–
<b>Participations inférieures à 20 %</b>		<b>324</b>	<b>1</b>			
Gucci Group NV (Pays-Bas)	voir commentaires	1 256	9	3 843	310	1 898
SFMI Micromania SA (France)	35	40	–	35	1	–
Pechel Industries SA (France)	43	33	–	97	6	–
Fininfo SA (France)	21	23	1	44	7	109
Inter Parfums Inc. (USA)	21	19	–	52	5	15
Autres participations		34	–			–
<b>Participations comprises entre 20 et 50 %</b>		<b>1 405</b>	<b>10</b>			
Autres participations		31	–			
<b>Participations supérieures à 50 %</b>		<b>31</b>	<b>–</b>			
Titres LVMH autodétenus		156	–			
<b>Titres de participations non consolidés</b>		<b>1 916</b>	<b>11</b>			

(1) Les données comptables fournies sont antérieures au 31/12/2000.

Les participations ci-dessus, détenues à plus de 20 %, ne sont pas consolidées dans la mesure où il est estimé que le groupe n'exerce pas d'influence notable sur ces sociétés ou n'a pas l'intention de les conserver durablement.

### Participation dans Diageo

En complément du partenariat dans la distribution de leurs produits, LVMH et Diageo ont conservé pendant plusieurs années des participations réciproques. Diageo détient au 31 décembre 2000 une participation de 34 % dans Moët Hennessy, holding des activités « Vins et Spiritueux » de LVMH. LVMH détenait au 31 décembre 1999 une participation de 6,87 % dans Diageo, réduite à moins de 0,5 % au 31 décembre 2000.

Historiquement de 20 % dans Guinness, la participation de LVMH dans Diageo, réduite progressivement depuis 1997, était mise en équivalence jusqu'au 30 juin 1998.

En mai 2000, la participation résiduelle dans Diageo a été reclassée en valeurs mobilières de placement.

### Participation dans Gucci

Au début de l'exercice 1999, LVMH a augmenté sa participation dans Gucci par un investissement complémentaire de 1,1 milliard d'euros, pour atteindre 34,4 % du capital de cette société; cette participation serait ramenée à environ 20 % si l'augmentation de capital décidée par Gucci le 19 mars 1999 était validée.

LVMH a entrepris des poursuites judiciaires portant sur la validité des deux augmentations de capital réservées, intervenues les 18 février et 19 mars 1999. A la suite des décisions rendues le 22 mars et le 27 mai 1999 par la Chambre des Entreprises de la Cour d'Appel d'Amsterdam, qui ont confirmé l'annulation des droits de vote issus de l'émission du 18 février 1999 et constaté les fautes commises par Gucci et PPR (Pinault-Printemps-Redoute) au détriment de LVMH, LVMH a introduit des recours judiciaires, devant la Cour Suprême des Pays-Bas et devant la District Court d'Amsterdam, dont le principal objet est de faire annuler l'augmentation de capital réservée décidée par Gucci le 19 mars 1999 et, à défaut d'annulation, d'obtenir complète réparation de son préjudice par l'obligation faite à PPR de lancer une OPA sur Gucci. La Cour Suprême ayant fait droit au recours de LVMH, l'affaire a été renvoyée à la Chambre des Entreprises.

Le 8 mars 2001, la Chambre des Entreprises d'Amsterdam, constatant l'existence de doutes sérieux sur les conditions dans lesquelles les accords avec le groupe Pinault ont été passés le 19 mars 1999, a ordonné une enquête. Celle-ci est confiée à trois hautes personnalités néerlandaises : MM. Rijkels, Jacobs et Honée, chargées de mener des investigations sur la gestion et la conduite des affaires de Gucci, à l'occasion tant du lancement d'un ESOP destiné, en février 1999, à neutraliser les droits de vote de LVMH, que de la conclusion des accords par lesquels le groupe Pinault a acquis 42 % du capital de Gucci. La Chambre des Entreprises a tout particulièrement invité les enquêteurs à rechercher s'il a été suffisamment tenu compte des intérêts légitimes des actionnaires de Gucci, alors que, comme l'observe cette juridiction, du fait des accords PPR :

- a) ces actionnaires ont été privés de leur droit de souscription préférentiel;
- b) une partie importante du contrôle de Gucci a été transférée à PPR, « contrairement à la position toujours professée auparavant selon laquelle Gucci voulait préserver son indépendance »;
- c) Gucci n'a pas exigé de PPR une offre publique d'achat à 100 % et/ou le paiement aux autres actionnaires d'une prime de contrôle;
- d) le prix de 75 dollars US/action payé par PPR est considérablement plus bas que celui cité par Gucci dans le cadre des négociations relatives à une éventuelle O.P.A. par LVMH;
- e) Gucci n'avait pas besoin d'un apport immédiat de 3 milliards de dollars US, en l'absence d'un plan stratégique le requérant et qu'un tel apport avait dès lors un effet dilutif.

Le dépôt du rapport des enquêteurs devrait intervenir d'ici à six mois environ, permettant ainsi à la Chambre des Entreprises de statuer sur la nullité des accords PPR avant fin 2001.

## 2 - Participations acquises en 2000, consolidées en 2001

millions d'euros	Participation du groupe %	Valeur nette des titres	Capitaux propres (2) (3)	Résultat net (3)	Chiffres d'affaires
SA des Grands Magasins de la Samaritaine (France) (1)		30	43	33	142
Newton Vineyards (USA)	60	27	11	1	6
Emilio Pucci SRL (Italie)	95	25	-	(1)	8
Fresh Inc (USA)	65	19	3	-	7
Autres		34			
<b>Total</b>		<b>135</b>			

(1) Acompte versé, l'acquisition étant réalisée fin janvier 2001.

(2) Capitaux propres sociaux ou consolidés avant réévaluation résultant de l'allocation économique du prix payé par le groupe LVMH.

(3) Les données comptables fournies sont relatives à l'exercice 1999.

## NOTE 8 - STOCKS ET EN-COURS

millions d'euros	2000	1999	1998
Marchandises	744	554	319
Produits finis	1 032	852	682
	<b>1 776</b>	<b>1 406</b>	<b>1 001</b>
Vins et eaux-de-vie en cours de vieillissement	1 618	1 612	1 596
Autres matières premières et en-cours	392	190	194
	<b>2 010</b>	<b>1 802</b>	<b>1 790</b>
<b>Valeur brute</b>	<b>3 786</b>	<b>3 208</b>	<b>2 791</b>
Provision pour dépréciation	(355)	(220)	(188)
<b>Valeur nette</b>	<b>3 431</b>	<b>2 988</b>	<b>2 603</b>

## NOTE 9 - CLIENTS

millions d'euros	2000	1999	1998
Brut	1 749	1 531	1 200
Provision pour dépréciation	(73)	(55)	(47)
<b>Valeur nette</b>	<b>1 676</b>	<b>1 476</b>	<b>1 153</b>

Au 31 décembre 2000, un en-cours de 58 millions d'euros a fait l'objet d'une cession Dailly auprès d'un organisme financier (néant, aux 31 décembre 1998 et 1999).

## NOTE 10 - ACTIONS AUTODETENUES

Au 31 décembre 2000 :

- LVMH détenait 22 398 605 actions, dont 4 653 990 étaient affectées aux plans d'options d'achat et le solde, soit 17 744 615 à la régularisation des cours.
- Dior détenait 2 456 620 actions, dont 1 912 400 étaient affectées aux plans d'achat et 544 220 à la régularisation des cours.

L'affectation des portefeuilles d'actions LVMH et DIOR est la suivante :

millions d'euros	2000	2000	1999	1998
	Nombre	Montant	Montant	Montant
A moins d'un an :				
• plans d'options d'achat	6 566 390	171	128	181
• régularisation des cours ou valeurs de placement :				
- brut	18 288 835	1 199	775	69
- provision pour dépréciation				(6)
<b>Total</b>	<b>24 855 225</b>	<b>1 370</b>	<b>903</b>	<b>244</b>

Au cours de l'exercice 2000, le portefeuille d'actions Dior a évolué de la façon suivante :

millions d'euros	Régularisation des cours ou placement		Plans d'options	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2000	102 639	12	380 400	38
Division du nominal par quatre	307 917	-	1 141 200	-
Acquisition	133 664	8	400 800	23
Levées d'option	-	-	(10 000)	-
Au 31 décembre 2000	544 220	20	1 912 400	61
Valeur boursière		28		

La valeur boursière est déterminée par référence au cours de bourse moyen de décembre de l'action DIOR, soit 50,83 euros.

Les nombres d'actions correspondant à des mouvements antérieurs au 3 juillet 2000 ont été multipliés par 4, pour tenir compte de la division du nominal intervenue à cette date.

## NOTE 11 - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

### A - Valeurs mobilières de placement

millions d'euros	2000	1999	1998
Titres cotés	1 133	62	169
Parts de SICAV et de FCP	154	94	18
Titres de créances négociables et autres titres non cotés	86	61	72
Provision pour dépréciation	(47)	(30)	(41)
<b>Valeur nette du portefeuille</b>	<b>1 326</b>	<b>187</b>	<b>218</b>
Valeur de marché des titres de placement	1 397	189	218
Dont valeur de marché des titres cotés, parts de SICAV et FCP	1 276	125	144

### B - Disponibilités

millions d'euros	2000	1999	1998
Dépôts à terme à plus de 3 mois	12	19	1
Dépôts à terme à moins de 3 mois	132	107	269
Comptes bancaires ordinaires	586	538	402
<b>Total</b>	<b>730</b>	<b>664</b>	<b>672</b>
Dont comptes bloqués	13	4	4

Au 31 décembre 2000, les titres cotés incluent à hauteur de respectivement 126 et 956 millions d'euros, 12 500 000 titres Diageo Plc (Royaume-Uni) et 18 465 940 titres Bouygues SA (France).

## NOTE 12 - CAPITAL SOCIAL - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET DES INTERETS MINORITAIRES

### A - Capital social

Le capital social se compose de 181 261 048 actions au 31 décembre 2000 (dont 12 904 029 actions à droit de vote double).

Le nombre maximal d'actions à créer s'établit à 466 000 actions par exercice d'options de souscription attribuées en vertu de l'autorisation de l'assemblée générale du 11 juin 1993.

Le nombre d'actions créées en 2000 s'est établi à :

- 750 actions par exercice d'options de souscription pour un montant de 64 486 euros ;
- 135 945 786 actions suite à la division du nominal du titre intervenue en juillet 2000.

En 1998, 1999 et 2000, la société Christian Dior a, respectivement, acquis 847 616, 401 780 et 534 464 de ses propres actions et en a cédé 90 400 en 1998 et 10 000 en 2000. Le conseil d'administration a consenti, pour un total de 1 922 400 actions, les options d'achat suivantes :

- au cours de sa séance du 14 octobre 1996, 378 400 actions au prix de 25,95 euros l'action à exercer du 1<sup>er</sup> décembre 1999 au 30 novembre 2006 au profit des cadres de la société et de ses filiales et sous-filiales;

- au cours de sa séance du 29 mai 1997, 391 600 actions au prix de 32,01 euros l'action à exercer du 30 mai 2002 au 29 mai 2007 au profit des cadres de la société et de ses filiales et sous-filiales;

- au cours de sa séance du 3 novembre 1998, 393 600 actions au prix de 18,29 euros l'action à exercer du 4 novembre 2003 au 3 novembre 2008, au profit des cadres de la société et de ses filiales et sous-filiales;

- au cours de sa séance du 26 janvier 1999, 358 000 actions au prix de 25,36 euros l'action à exercer du 25 janvier 2004 au 24 janvier 2009, au profit des cadres de la société et de ses filiales et sous-filiales;

- au cours de sa séance du 15 février 2000, 400 800 actions au prix de 56,70 euros l'action à exercer du 15 février 2005 au 14 février 2010, au profit des cadres de la société et de ses filiales et sous-filiales.

Pour des raisons de comparabilité, les chiffres ont été ajustés suite à la division du nominal de l'action par 4 intervenue le 3 juillet 2000.

## B - Variation des capitaux propres et des intérêts minoritaires

millions d'euros	2000		1999		1998	
	Groupe	Minoritaires	Groupe	Minoritaires	Groupe	Minoritaires
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>3 887</b>	<b>7 807</b>	<b>3 724</b>	<b>7 268</b>	<b>3 595</b>	<b>7 410</b>
Résultat de l'exercice	251	636	264	538	47	147
Dividendes et acomptes distribués	(51)	(255)	(45)	(266)	(43)	(221)
Variation des écarts de conversion des états financiers des sociétés étrangères	(6)	(2)	6	33	(3)	(11)
Incidence des augmentations de capital	-	-	8	-	217	-
Rachats nets d'intérêts minoritaires	-	227	-	210	-	21
Variation de l'autocontrôle LVMH	(21)	(41)	10	24	(17)	(72)
Autres	1	2	-	-	(2)	(6)
<b>Au 31 décembre avant affectation</b>	<b>4 061</b>	<b>8 374</b>	<b>3 967</b>	<b>7 807</b>	<b>3 794</b>	<b>7 268</b>
Solde du dividende de Christian Dior SA (versé en juin)	(89)	-	(80)	-	(70)	-
<b>Au 31 décembre après affectation</b>	<b>3 972</b>	<b>8 374</b>	<b>3 887</b>	<b>7 807</b>	<b>3 724</b>	<b>7 268</b>

## NOTE 13 - PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

### Plans de souscription

Date de l'assemblée	Date d'ouverture du plan	Nombre d'options attribuées (1)	Prix de souscription (en euros) (2) (3)	Options en vigueur au 31 décembre 2000 (2)
<b>LVMH</b>				
4 juin 1987	20 mars 1991	53 158	15,85	37 805
4 juin 1987	18 mars 1992	47 498	20,89	49 675
<b>Christian Dior</b>				
11 juin 1993	11 juin 1993	150 000	7,81	460 000
11 juin 1993	30 mai 1996	2 250	21,49	6 000

### Plans d'achat

Date de l'assemblée	Date d'ouverture du plan	Nombre d'options attribuées (1)	Prix d'achat (en euros) (2) (3)	Options en vigueur au 31 décembre 2000 (2)
<b>LVMH</b>				
25 mai 1992	17 mars 1993	49 681	15,40	70 345
25 mai 1992	16 mars 1994	139 031	17,84	1 608 900
25 mai 1992	17 juin 1994	1 250	17,68	7 565
25 mai 1992	22 mars 1995	256 903	20,89	469 860
8 juin 1995	30 mai 1996	233 199	34,15	995 290
8 juin 1995	29 mai 1997	233 040	37,50	1 184 720
8 juin 1995	29 janvier 1998	269 130	25,92	1 415 130
8 juin 1995	16 mars 1998	15 800	31,25	86 900
8 juin 1995	20 janvier 1999	320 059	32,10	1 744 125
8 juin 1995	16 septembre 1999	44 000	54,65	220 000
8 juin 1995	19 janvier 2000	376 110	80,10	1 879 550
<b>Christian Dior</b>				
30 mai 1996	14 octobre 1996	94 600	25,95	372 400
30 mai 1996	29 mai 1997	97 900	32,01	389 600
30 mai 1996	3 novembre 1998	98 400	18,29	391 600
30 mai 1996	26 janvier 1999	89 500	25,36	358 000
17 mai 2000	15 février 2000	100 200	56,70	400 800

(1) Nombre d'options à l'ouverture du plan non retraité des ajustements liés aux attributions d'actions gratuites à raison d'une pour dix de septembre 1991, juillet 1994 et juin 1999 et aux divisions du nominal par cinq de mars 1994 et juillet 2000 pour LVMH, et à la division du nominal par quatre de juillet 2000 pour Dior.

(2) Ajusté(es) du fait des opérations visées ci-dessus au (1).

(3) Les chiffres antérieurs à l'exercice 1999 résultent de la conversion en euros de données établies à l'origine en francs.

Nombre d'options	2000	1999	1998
Options en circulation au 1 <sup>er</sup> janvier	2 168 189	2 674 494	2 408 683
Attribution d'actions LVMH gratuites		201 079	
Division du nominal par 5 (LVMH)	6 682 156		
Division du nominal par 4 (Dior)	1 492 950		
Options consenties	2 281 350	453 559	383 330
Options levées	(473 120)	(931 278)	(109 317)
Options caduques	(3 260)	(229 665)	(8 202)
Options restant en circulation au 31 décembre	12 148 265 (4)	2 168 189 (5)	2 674 494 (6)

- (4) Dont : • 9 769 865 actions LVMH • 2 378 400 actions Christian Dior  
 (5) Dont : • 1 670 539 actions LVMH • 497 650 actions Christian Dior  
 (6) Dont : • 2 067 854 actions LVMH • 606 640 actions Christian Dior

#### Consenties par les filiales du groupe LVMH :

- Dans le cadre du plan d'options mis en place le 4 octobre 1996, 63 000 actions Sephora ont été souscrites en 2000 à un prix de souscription de 20 francs par action. Au 31 décembre 2000, aucune option ne restait en vigueur.
- Dans le cadre des plans d'options de souscription d'actions mis en place par la société Sephora.com en 1999 et en 2000, aucune action n'a été souscrite en 2000. Au 31 décembre 2000, 2 452 331 options restaient en vigueur, dont 1 799 217 attribuées en 1999 et exerçables à un prix de souscription de USD 1,90 par action et 653 114 attribuées en 2000 et exerçables à un prix de souscription de USD 3,80 par action. 132 628 options ont été attribuées aux organes d'administration et de direction.
- Dans le cadre des plans d'options de souscription d'actions mis en place par la société eLuxury en 1999 et en 2000, aucune action n'a été souscrite en 2000. Au 31 décembre 2000, 3 720 419 options restaient en vigueur, dont 2 377 844 options attribuées en 1999 et exerçables à un prix de souscription de USD 0,59 par action et 1 342 575 options attribuées en 2000 et exerçables à un prix de souscription de USD 1,18 par action. 358 231 options ont été attribuées aux organes d'administration et de direction.

#### NOTE 14 - TITRES A DUREE INDETERMINEE

Dates d'émission	Décembre 1990	Février 1992
Nominal (millions d'euros)	762	229
Prix d'émission	Au pair	Au pair
Taux d'intérêt facial	EURIBOR 6 mois + 0,45 %	9,70 %
Soldes au 31 décembre (millions d'euros)	2000	1999
	<b>245</b>	<b>101</b>
	1999	1998
	<b>294</b>	<b>112</b>
	1998	1997
	<b>342</b>	<b>123</b>

En 1990 et 1992, ont été émis par LVMH hors de France deux emprunts obligataires sous forme de Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI), aux caractéristiques suivantes :

- remboursement de droit dans les seuls cas de liquidation judiciaire et dissolution anticipée de LVMH, sauf fusion ou scission ;
- paiement du principal subordonné au désintéressement complet des autres créanciers ;
- possibilité de différer le paiement des intérêts si certains ratios financiers ne sont pas atteints.

En 1996, un avenant à la convention d'émission des TSDI 1990 a supprimé les deux dernières clauses ci-dessus, transformant ainsi les TSDI en créances chirographaires ordinaires, et conduisant à leur reclassement en dettes financières comme Titres à Durée Indéterminée (TDI). Les TSDI émis en 1992 ont été reclassés simultanément, par application de la clause pari passu de leur convention d'émission.

Bien qu'ayant un caractère perpétuel, les TDI figurent au bilan pour un montant dont le solde comptable évolue pour être ramené à une valeur nulle après quinze ans, du fait de l'existence de conventions avec des sociétés tierces.

Par ces conventions, les sociétés tierces se sont en effet engagées à conserver ou à racheter les titres aux souscripteurs après quinze ans, et ont renoncé en totalité ou quasi totalité à la perception des intérêts à compter de cette date, moyennant le versement par LVMH d'un montant définitif concomitamment à l'émission.

En raison de ces dispositions :

- les TDI ont été comptabilisés au bilan à l'émission pour leur montant nominal net de ces versements, et sont amortis chaque exercice du montant des produits générés par le placement, par les sociétés tierces, de ces versements ;
- le résultat consolidé de chaque exercice supporte les intérêts payés sur le montant nominal de l'émission sous déduction de l'amortissement ci-dessus.

L'émission du TDI 1990, réalisée à taux variable a fait l'objet d'un swap le transformant à taux fixe à hauteur de 469 millions d'euros ; le TDI 1992, émis à taux fixe, a été transformé à taux variable à hauteur de 76 millions d'euros.

## NOTE 15 - DETTES FINANCIERES A LONG ET MOYEN TERME

### A - Nature des dettes financières

millions d'euros	Taux d'intérêt	Echéances	2000	1999	1998
Emprunt obligataire Euro 600 000 000, 2000 (1)	5,75 %	2005	600	-	-
Emprunt obligataire Euro 120 000 000, 2000 (2)	Variable	2002	120	-	-
Emprunt obligataire SGD 100 000 000, 2000 (2)	3,55 %	2001	64	-	-
Emprunt obligataire Euro 60 000 000, 2000 (2)	Variable	2001	60	-	-
Emprunt obligataire Euros 40 000 000, 2000 (2)	Variable	2004	40	-	-
Emprunt obligataire Euro 30 000 000, 2000 (2)	Variable	2005	30	-	-
Emprunt obligataire Euro 25 000 000, 2000 (2)	Variable	2002	25	-	-
Emprunt obligataire Euro 18 500 000, 2000 (2)	Variable	2001	19	-	-
Emprunt obligataire HKD 100 000 000, 2000 (2)	Variable	2003	15	-	-
Emprunt obligataire Euro 800 000 000, 1999 (3)	5,00 %	2006	800	800	-
Emprunt obligataire Euro 150 000 000, 1999 (4)	3,75 %	2001	150	150	-
Emprunt obligataire Euro 275 000 000, 1999 (5)	Euribor 1 mois	2000	-	275	-
Emprunt obligataire indexé FRF 1 300 000 761, 1998 (6)	1,00 %	2005	198	198	198
Emprunt obligataire USD 200 000 000, 1997 (7)	6,75 %	2000	-	176	176
Emprunt obligataire FRF 1 500 000 000, 1996 (8)	5,25 %	2002	229	229	229
Emprunt obligataire LUF 1 000 000 000, 1993	6,75 %	1999	-	-	25
Emprunt obligataire LUF 1 000 000 000, 1993	7,50 %	1999	-	-	25
Dettes en crédit-bail et locations de longue durée		2001 à 2006	166	147	75
Autres dettes financières		2001 à 2009	1 314	1 546	826
<b>Total</b>			<b>3 830</b>	<b>3 521</b>	<b>1 554</b>
Part à moins d'un an (9)			(331)	(436)	(130)
<b>Part à plus d'un an</b>			<b>3 499</b>	<b>3 085</b>	<b>1 424</b>

(1) Emprunt remboursable au pair et en totalité à l'échéance selon les modalités suivantes :

- première tranche de 400 millions d'euros, émis à 99,513 % du nominal,
- deuxième tranche de 150 millions d'euros, émis à 98,563 % du nominal,
- troisième tranche de 50 millions d'euros, émis à 98,846 % du nominal.

Cet emprunt a fait l'objet de swaps le transformant pour partie en emprunt à taux variable.

(2) Emprunts obligataires entrant dans le cadre du programme d'Euro Medium Term Note (EMTN) de 2 000 millions d'euros, utilisé à hauteur de 372,5 millions d'euros, en plusieurs émissions remboursables au pair et en totalité à l'échéance selon les modalités suivantes :

- première émission de 100 millions de dollars de Singapour émis à 100 % du nominal, ayant fait l'objet d'un swap la transformant en un emprunt à taux variable de 64 millions d'euros ;
- deuxième émission de 60 millions d'euros émis à 100 % du nominal, portant intérêt au taux Euribor 3 mois + marge ;
- troisième émission de 40 millions d'euros émis à 99,94 % du nominal, portant intérêt au taux Euribor 3 mois + marge ;
- quatrième émission de 120 millions d'euros émis à 99,956 % du nominal, portant intérêt au taux Euribor 3 mois + marge ;
- cinquième émission de 18,5 millions d'euros émis à 100 % du nominal, portant intérêt au taux Euribor 3 mois + marge ;
- sixième émission de 25 millions d'euros émis à 100 % du nominal, portant intérêt au taux Euribor 3 mois + marge ;
- septième émission de 100 millions de dollars de Hong Kong émis à 100 % du nominal, portant intérêt au taux Hibor 3 mois + marge, ayant fait l'objet d'un swap la transformant en un emprunt à taux variable en euros de 15 millions ;
- huitième émission de 30 millions d'euros émis à 99,979 % du nominal, portant intérêt au taux Euribor 6 mois + marge.

(3) Emprunt remboursable au pair et en totalité à l'échéance, émis en trois tranches selon les modalités suivantes :

- première tranche de 500 millions d'euros, émis à 99,515 % du nominal,
- deuxième tranche de 200 millions d'euros, émis à 97,395 % du nominal,
- troisième tranche de 100 millions d'euros, émis à 96,653 % du nominal.

Cet emprunt a fait l'objet de swaps le transformant en emprunt à taux variable.

(4) Emprunt émis à 100 % du nominal, remboursable au pair et en totalité à l'échéance, ayant fait l'objet de swaps le transformant en emprunt à taux variable.

(5) Emprunt portant intérêt au taux variable Euribor 1 mois émis à 100 % du nominal remboursé au pair et en totalité en 2000.

(6) Emprunt indexé émis à 100 % du nominal sur la base d'un cours de référence de l'action LVMH de 42,33 euros (après division du nominal par 5 de juillet 2000), remboursable en totalité à l'échéance au pair ou pour un montant égal à la moyenne arithmétique des 10 derniers cours de bourse précédant le 1<sup>er</sup> mai 2005 si ce montant est plus élevé, ou de façon anticipée au gré du porteur entre le 15 mai 2002 et le 15 avril 2005 sur la base du cours de l'action LVMH, ou de façon anticipée au gré de l'émetteur entre le 15 avril et le 14 mai 2002 à 150 % du nominal ; cet emprunt a fait l'objet d'un swap le transformant en emprunt non indexé à taux variable sur la totalité du financement.

(7) Emprunt émis à 101,055 % du nominal, remboursable au pair et en totalité de l'échéance, ayant fait l'objet de swaps le transformant en emprunt de 176 millions d'euros à taux variable.

(8) Emprunt émis à 100,76 % du nominal, remboursable au pair et en totalité à l'échéance, ayant fait l'objet de swaps le transformant en emprunt à taux variable.

(9) Au 31 décembre 2000, les lignes de crédit irrévocables non encore utilisées dont les échéances sont à plus d'un an s'élèvent à 1,6 milliard d'euros.

En raison de ces engagements, une fraction de la partie à moins d'un an des dettes financières à long terme a été maintenue dans les emprunts et dettes financières à plus d'un an, soit 379 millions d'euros.

En outre, en raison de l'existence d'autorisations de renouvellement, une partie des dettes financières à moins d'un an a été reclassée dans les emprunts et dettes financières à plus d'un an, soit 272 millions d'euros (882 millions d'euros au 31 décembre 1999 ; 46 millions d'euros au 31 décembre 1998).

### B - Echancier et répartition par devises

millions d'euros					
Echéances	2000	Devises	2000	1999	1998
2001	331	Euros	3 307	2 547	1 221
2002	1 185	Yens	80	73	30
2003	137	Dollars US	204	369	297
2004	182	CHF	22	495	-
2005	934	Autres devises	217	37	6
2006 et au-delà	1 061				
<b>Total</b>	<b>3 830</b>	<b>Total</b>	<b>3 830</b>	<b>3 521</b>	<b>1 554</b>

# Christian Dior

## NOTE 16 - AUTRES DETTES A LONG ET MOYEN TERME ET PROVISIONS

millions d'euros	2000	1999	1998
Provisions pour retraites complémentaires, pré-retraites et indemnités de départ à la retraite	218	160	149
Fonds confiés par le personnel dans le cadre de la participation légale	57	67	55
Provisions pour réorganisation	64	124	204
Provisions pour risques et charges	658	440	568
Différé de règlement sur titres de participations consolidées	49	–	–
Autres dettes	119	131	103
<b>Total</b>	<b>1 165</b>	<b>922</b>	<b>1 079</b>

## NOTE 17 - DETTES FINANCIERES A COURT TERME ET DECOUVERTS BANCAIRES

millions d'euros	2000	1999	1998
Billets de trésorerie	3 670	2 454	1 829
Autres lignes de crédit	2 148	2 201	1 108
Emprunts obligataires (1)	–	600	610
Découverts bancaires	619	396	629
<b>Total dettes financières à court terme</b>	<b>6 437</b>	<b>5 651</b>	<b>4 176</b>

(1) Remboursables au pair, et portant intérêt à taux variable.

Les billets de trésorerie concernent LVMH.

Au 31 décembre 2000, les lignes de crédit à court terme confirmées non encore utilisées s'élèvent à 3,1 milliards d'euros environ.

## NOTE 18 - FRAIS DE CREATION

Les frais de création comptabilisés en charges au cours de l'exercice se sont élevés à 55 millions d'euros en 2000 (76 en 1999 ; 88 en 1998). Ces sommes couvrent les dépenses liées aux studios de création, aux travaux des stylistes, aux frais de fabrication de prototypes pour les collections et les nouveaux produits.

# Christian Dior

## NOTE 19 - FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges au cours de l'exercice s'élèvent à 21 millions d'euros en 2000 (26 en 1999 ; 21 en 1998). Ces sommes couvrent les dépenses de recherche scientifique et l'élaboration de nouveaux produits.

Les frais de recherche et développement, élargis aux dépenses de « conditionnement » et « conception » représentent une charge de 40 millions d'euros pour 2000 (37 en 1999 ; 35 en 1998).

## NOTE 20 - RESULTAT FINANCIER

millions d'euros	2000	1999	1998
Frais financiers	(571)	(326)	(248)
Produits financiers	134	61	53
Provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement	(17)	21	(13)
Résultat de change	(13)	(10)	(2)
<b>Total</b>	<b>(467)</b>	<b>(254)</b>	<b>(210)</b>

### A - Exposition aux risques de change et couvertures

1 - Dans les sociétés françaises du groupe, le risque de change a une origine principalement commerciale (chiffre d'affaires en devises) et, dans une moindre mesure, financière (placements, financements en devises).

**Opérations commerciales :** certaines filiales du groupe réalisent une part importante de leurs transactions commerciales en devises étrangères.

A titre indicatif, le chiffre d'affaires 2000 a été réalisé dans les devises suivantes :

millions d'euros	Valeur	%
Euros	3 450	29
Dollars US	4 085	35
Yens	1 868	16
Dollars HK	565	4
Livres Sterling	404	4
Autres devises	1 495	12
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>11 867</b>	<b>100</b>

Hors effet de couverture, une variation de 1 % des principales devises (dollar US, yen, dollar HK, livre) aurait entraîné une variation du résultat net de 44 millions d'euros.

**Opérations financières :** certaines opérations financières, notamment des emprunts, peuvent être réalisées en devises en fonction des anticipations sur les revenus futurs en devises ou des variations de parités.

Divers instruments financiers sont utilisés pour se protéger des risques de variations de parités de change, et notamment les swaps de devises, les contrats à terme et les options de change.

Conformément aux méthodes de conversion énoncées dans les principes comptables (note 2.2) les instruments de couverture utilisés sont affectés, soit à des créances ou dettes, soit aux transactions prévisionnelles de l'exercice suivant.

Les gains ou pertes de change potentiels évalués à partir des cours au 31 décembre sont :

- portés au compte de résultat, quand ils concernent des instruments de couverture affectés à des créances ou dettes ;
- différés, quand ils sont affectés à des engagements de l'exercice suivant.

Toutes devises confondues, les couvertures existant au 31 décembre 2000, par nature et en montants de capitaux couverts sont les suivantes :

millions d'euros	Montants des couvertures affectées à			Produits (charges) différés nets d'impôts
	2000	2001	2002 et 2003	
<b>Evaluation au cours du 31 décembre 2000</b>				
• Couvertures commerciales				
– Ventes à terme				
US dollar	143	174	34	
Yen	36	46	36	7
Autres	14	112	9	
	<b>193</b>	<b>332</b>	<b>79</b>	<b>7</b>
– Options				
US dollar	2	935	107	
Yen	28	551	558	
Autres	–	37	–	60
	<b>30</b>	<b>1 523</b>	<b>665</b>	<b>60</b>
	<b>223</b>	<b>1 855</b>	<b>744</b>	<b>67</b>
• Couvertures financières				
– Situations nettes et dividendes				
Ventes à terme	–	53	–	15
Options	–	86	31	27
– Autres opérations				
Ventes à terme		641	–	30
Options	–	1 477	–	–
	<b>0</b>	<b>2 257</b>	<b>31</b>	<b>72</b>

2 - Pour les sociétés étrangères qui établissent leurs comptes en devises, il existe une sensibilité du résultat converti en francs français aux variations des parités de change.

La part dans le résultat net consolidé part du groupe hors éléments inhabituels représentative des résultats des filiales établissant leurs comptes en livres sterling, yens, et monnaies rattachées au dollar s'élève respectivement à 1 %, 29 % et 10 %.

Pour ce seul effet de conversion, une variation de 10 % du cours de ces devises aurait eu une incidence de 67 millions d'euros sur le résultat opérationnel consolidé et de 5 millions d'euros sur le résultat net consolidé part du groupe hors éléments inhabituels.

## B - Exposition aux risques de taux d'intérêt et couvertures

Divers instruments financiers sont utilisés pour couvrir les risques de taux : swaps de taux, caps... La nature des couvertures en vie au 31 décembre 2000 et le montant des capitaux couverts s'analysent de la façon suivante, en millions d'euros :

	Echéances		
	– 1 an	1 à 5 ans	5 à 10 ans
Swaps payeurs de taux fixe	8	669	–
Swaps payeurs de taux variable	4 011	1 527	887
Caps achetés	293	2 301	365
Floors vendus	–	–	365

Compte tenu des éléments ci-dessus, la part à taux fixe ou à taux variable plafonnée par caps dans l'endettement net consolidé, y compris les TDI, représente environ 25 %.

Dans ces conditions, une variation instantanée de 1% du niveau des taux d'intérêt aurait un impact de 64 millions d'euros sur le résultat net consolidé.

## NOTE 21 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

millions d'euros	2000	1999	1998
Impôt courant	(682)	(567)	(488)
Impôt différé	47	12	22
<b>Total</b>	<b>(635)</b>	<b>(555)</b>	<b>(466)</b>

En 1998, les sociétés françaises ont été soumises à un supplément d'impôt courant de 25 %, ramené à 20 % en 1999 et à 13 % en 2000. Ce complément d'impôt s'est traduit en 2000 par une charge complémentaire de 45 millions d'euros (50 en 1999; 50 en 1998).

Au 31 décembre 2000, les reports déficitaires non encore utilisés et n'ayant pas donné lieu à comptabilisation d'impôts différés actifs, s'élèvent à 597 millions d'euros (327 en 1999 et 287 en 1998).

Le régime français d'intégration fiscale permet à certaines sociétés françaises du groupe de compenser leurs résultats imposables pour la détermination de la charge d'impôt d'ensemble, dont seule la société-mère intégrante reste redevable.

L'adoption de ce régime permet de constater dans le groupe Christian Dior une économie d'impôt de 395 millions d'euros au 31 décembre 2000 (168 en 1999; 137 en 1998).

Principales composantes des impôts différés :

millions d'euros	2000	1999	1998
Provisions réglementées	(1)	–	25
Marge intra-groupe incluse dans les stocks	20	15	5
Autres retraitements d'harmonisation et écritures de consolidation	41	2	(5)
Effet des variations de taux sur les impôts différés	(13)	(5)	(3)
<b>Produit de l'exercice</b>	<b>47</b>	<b>12</b>	<b>22</b>

## NOTE 22 - CHARGES NETTES D'AMORTISSEMENT ET DE REPRISE DES ECARTS D'ACQUISITION

millions d'euros	2000	1999	1998
Sociétés consolidées par :			
• Intégration globale	(131)	(93)	(72)
• Mise en équivalence	-	-	(16)
<b>Total</b>	<b>(131)</b>	<b>(93)</b>	<b>(88)</b>

## NOTE 23 - ELEMENTS INHABITUELS

Les éléments inhabituels, nets de l'effet d'impôt génèrent un résultat de 35 millions d'euros en 2000 (41 millions d'euros en 1999 et (283) millions d'euros en 1998).

### En 2000 :

Les éléments inhabituels comprennent des résultats de cession, notamment de titres Diageo, à hauteur de 78 millions d'euros, des provisions pour dépréciation sur des participations ou fonds dans le domaine de l'e-business pour 87 millions d'euros, et des coûts exceptionnels supportés pour le développement de l'activité et le renforcement de l'image de Phillips soit 57 millions d'euros.

### En 1999 :

Dans les comptes de LVMH, les éléments inhabituels de l'exercice 1999 reflètent à hauteur de 315 millions d'euros le résultat positif dégagé en avril, dans le cadre du programme de rachat par Diageo de ses propres actions, auquel LVMH a apporté environ 143 millions de titres ; la participation résiduelle a par ailleurs donné lieu à provision à hauteur de 37 millions d'euros.

Les éléments inhabituels enregistrent également à hauteur de 66 millions d'euros, des frais indirects d'acquisition de participations ; à hauteur de 53 millions d'euros des dépréciations d'actifs, incorporels pour l'essentiel ; enfin des charges de restructuration de la branche Mode et de réorganisations logistiques pour environ 68 millions d'euros.

Les actifs cédés par LVMH ayant une valeur de consolidation supérieure dans les livres de Christian Dior à celle enregistrée chez LVMH, les résultats comptables sont ajustés à due concurrence ; la plus-value sur Diageo s'élève à 280 millions d'euros.

### En 1998 :

Dans les comptes de LVMH, en raison notamment de la persistance de la crise dans la région du Sud Est Asiatique, les provisions pour réorganisation dotées en 1997 ont été complétées en 1998 à hauteur de 127 millions d'euros ; celles-ci concernent principalement DFS, mais aussi les activités françaises du groupe Vins et Spiritueux. En outre certains actifs incorporels ont fait l'objet de provisions pour risques, à hauteur de 26 millions d'euros.

Dans les comptes de Christian Dior l'impôt inhabituel à la charge du groupe au titre du précompte mobilier sur dividendes versés par LVMH a été provisionné pour 76 millions d'euros.

\*  
\* \*

Au titre des trois exercices, le solde des « éléments inhabituels » non détaillé ci-dessus correspond aux variations exceptionnelles de provisions pour risques et charges.

## NOTE 24 - ENGAGEMENTS ET LITIGES EN COURS

### A - Engagements de location

• Au 31 décembre 2000, le nombre de magasins utilisés par le groupe dans le monde, en particulier pour les groupes Mode et Maroquinerie, et Distribution sélective, est de 1 378.

Dans de très nombreux pays, les locations de ces magasins sont assorties de montants minima, en particulier lorsque les baux comportent une clause d'indexation des loyers sur le chiffre d'affaires ; c'est notamment le cas des redevances versées dans le cadre de concessions aéroportuaires. En outre, les baux peuvent prévoir une durée minimale non révisable.

• Le groupe finance aussi une partie de son équipement par des locations simples de longue durée.

• Enfin certains actifs immobilisés ou équipements industriels ont été acquis ou refinancés par crédit-bail ou lease-back.

Au 31 décembre 2000, les engagements futurs non résiliables résultant de ces contrats s'analysent de la façon suivante :

millions d'euros	Locations simples	Redevances de concessions	Redevances de crédit-bail
2001	239	247	15
2002	199	188	15
2003	176	160	14
2004	163	89	13
2005	152	68	11
2006 et au-delà	740	221	116
Engagements de location	1 669	973	184
Montants représentatifs d'intérêts			(18)
<b>Valeur actuelle des loyers futurs</b>	<b>1 669</b>	<b>973</b>	<b>166</b>

### B - Autres engagements donnés

a) Dans l'activité Vins et Spiritueux, une partie des approvisionnements futurs en raisins, vins clairs et eaux-de-vie résulte d'engagements d'achats auprès de producteurs locaux diversifiés. Valorisés selon les activités sur la base des termes contractuels, ou sur la base des prix connus à la date de la clôture et de rendements de production estimés, ces engagements représentent 407 millions d'euros au 31 décembre 2000 (287 en 1999 ; 309 en 1998) ; ils couvrent principalement les années 2001 et 2002.

b) Les engagements contractuels pris par le groupe pour l'achat de minoritaires de sociétés consolidées, prises de participation, ou participations complémentaires dans des sociétés non consolidées proviennent notamment du Protocole d'Accord intervenu le 20 janvier 1994 entre LVMH et Diageo, par lequel LVMH s'est engagé à acheter à Diageo sa participation de 34 % dans Moët Hennessy, sous préavis de 6 mois, pour un montant égal à 80 % de sa valeur à la date d'exercice de la promesse.

A la date de ce Protocole d'Accord, la participation de Diageo dans Moët Hennessy avait été évaluée à plus de 1,2 milliard d'euros.

Les autres engagements pour l'achat de minoritaires de sociétés consolidées, prises de participations ou participations complémentaires, ou le paiement de compléments de prix éventuels pour des opérations réalisées s'élèvent à 1,3 milliard d'euros.

c) Les engagements d'achat d'immobilisations au 31 décembre 2000 s'élèvent à 111 millions d'euros (65 en 1999 ; 93 en 1998), dont 18 millions d'euros au titre d'achats de barriques sur 4 ans.

d) Dans le cadre de la gestion de ses activités courantes, le groupe est impliqué dans ou a engagé diverses procédures concernant le droit des marques, la protection des droits de la propriété intellectuelle, la mise en place de systèmes de distribution sélective, les contrats de licence, les relations avec ses salariés, le contrôle des déclarations fiscales, et toutes autres matières inhérentes à ses activités. Le groupe estime que les provisions constituées, au titre de ces risques, litiges ou situations contentieuses connus ou en cours à la date de la clôture, sont d'un montant suffisant pour que la situation financière consolidée ne soit pas affectée de façon significative en cas d'issue défavorable.

e) Les cautions, avals, et autres garanties donnés s'élèvent à 275 millions d'euros au 31 décembre 2000. Le montant des engagements similaires reçus est de 27 millions d'euros.

f) Voir également s'agissant de la participation dans Gucci la note 7.1 : Autres titres immobilisés.

## NOTE 25 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

### En janvier 2001:

- Les groupes LVMH et De Beers ont conclu un accord pour la constitution d'une société commune détenue à parité. Cette société assurera sur la base d'une licence exclusive la diffusion mondiale de produits de joaillerie diamantaire, dans un réseau de magasins à constituer, portant l'enseigne « De Beers ». Cette société devrait être opérationnelle dès la fin de 2001.

- En décembre 2000, LVMH a conclu un accord en vue de l'acquisition de 100 % de Gabrielle Studio Inc., société américaine qui possède la marque Donna Karan, pour un montant d'environ 400 millions de dollars.

En outre, aux termes d'une convention conclue le 31 mars 2001, LVMH va acquérir le contrôle de Donna Karan International Inc. (DKI), société cotée à New York et titulaire de la licence d'exploitation de la marque, sur la base d'une valorisation de DKI d'environ 240 millions de dollars.

Après fusion des sociétés DKI et Gabrielle Studio, LVMH détiendra 100 % des « preferred stock » et 85,7 % des « common stock » du groupe Donna Karan.

- Dans le contexte de la fusion de Phillips avec la société de ventes privées de Pury & Luxembourg, les associés de cette société, Mme Luxembourg et M. de Pury, ont reçu 25 % du capital de la nouvelle entité dénommée Phillips, de Pury & Luxembourg.

- Enfin, LVMH a pris le contrôle du grand magasin parisien La Samaritaine et de l'ensemble immobilier attaché. Pour 54 % du capital à la date d'établissement du présent document, l'investissement est de 244 millions d'euros, dont 90 millions au titre d'une augmentation de capital réservée.

## NOTE 26 - DONNEES SOCIALES

Les charges de personnel s'élèvent à 2 729 millions d'euros (1 428 en 1999 ; 1 264 en 1998).

L'effectif moyen total en 2000 est de 48 524 (39 259 en 1999 ; 34 098 en 1998).

Au 31 décembre, l'effectif des entreprises consolidées par intégration globale se répartit de la façon suivante :

Par groupe d'activité	2000	1999	1998
Christian Dior couture	1 195	1 005	985
Vins et Spiritueux	5 154	4 992	4 958
Mode et Maroquinerie	11 006	9 116	7 987
Parfums et Cosmétiques	12 758	11 800	9 571
Montres et Joaillerie	1 830	929	111
Distribution sélective	18 540	13 512	11 600
Autres activités	1 840	886	639
<b>Total</b>	<b>52 323</b>	<b>42 240</b>	<b>35 851</b>

Par zone géographique	2000	1999	1998
France	19 009	17 873	15 810
Europe (hors France)	9 150	6 378	4 884
Etats-Unis	12 240	7 935	5 997
Japon	3 036	2 505	2 040
Asie Pacifique	8 888	7 549	7 120
<b>Total</b>	<b>52 323</b>	<b>42 240</b>	<b>35 851</b>

Par catégorie	2000	1999	1998
Ouvriers	8 447	7 595	6 661
Employés	29 781	23 981	20 579
Agents de maîtrise	4 767	4 121	3 199
Cadres	9 328	6 543	5 412
<b>Total</b>	<b>52 323</b>	<b>42 240</b>	<b>35 851</b>

### Rémunérations

Les rémunérations allouées aux membres des organes de direction et d'administration de Christian Dior, à raison de leurs fonctions dans les sociétés consolidées, se sont élevées à 4 202 milliers d'euros.

## NOTE 27 - RENSEIGNEMENTS PAR GROUPES D'ACTIVITES

### 1. Chiffre d'affaires

millions d'euros	2000	1999 (1)	1998
Christian Dior Couture	296	220	200
Vins et Spiritueux	2 336	2 240	1 919
Mode et Maroquinerie	3 202	2 295	1 797
Parfums et Cosmétiques	2 072	1 703	1 369
Montres et Joaillerie	614	135	32
Distribution sélective	3 287	2 162	1 799
Autres activités, éliminations et retraitements	60	3	14
<b>Total</b>	<b>11 867</b>	<b>8 758</b>	<b>7 130</b>

### 2. Résultat opérationnel (2)

millions d'euros	2000	1999	1998
Christian Dior Couture	14	9	(1)
Vins et Spiritueux	716	655	535
Mode et Maroquinerie	1 169	826	627
Parfums et Cosmétiques	184	146	110
Montres et Joaillerie	59	5	(7)
Distribution sélective	(2)	(2)	(34)
Autres activités, éliminations et retraitements	(173)	(88)	(49)
<b>Total</b>	<b>1 967</b>	<b>1 551</b>	<b>1 181</b>

### 3. Répartition des actifs (2)

millions d'euros	2000	1999	1998
Christian Dior Couture	560	524	490
Vins et Spiritueux	4 572	4 568	4 169
Mode et Maroquinerie	3 342	2 434	1 972
Parfums et Cosmétiques	2 316	1 990	1 689
Montres et Joaillerie	1 557	981	42
Distribution sélective	5 063	4 164	3 663
Autres activités, éliminations et retraitements	11 025	11 669	9 397
<b>Total</b>	<b>28 435</b>	<b>26 330</b>	<b>21 422</b>

### 4. Stocks et en-cours

millions d'euros	2000	1999	1998
Christian Dior Couture	50	45	32
Vins et Spiritueux	1 953	1 902	1 857
Mode et Maroquinerie	280	284	251
Parfums et Cosmétiques	265	187	173
Montres et Joaillerie	164	70	17
Distribution sélective	657	504	275
Autres activités, éliminations et retraitements	62	(4)	(2)
<b>Total</b>	<b>3 431</b>	<b>2 988</b>	<b>2 603</b>

(1) Les données 1999 ont été retraitées en raison du reclassement de Tag Heuer, Fred et Benedom dans le groupe d'activités Montres et Joaillerie, de Thomas Pink dans le groupe d'activités Mode et Maroquinerie, de Sephora.com et eLuxury.com dans le groupe Autres Activités. Les chiffres 1998 ont été retraités du reclassement de Fred en Montres et Joaillerie.

(2) Données ne pouvant être utilisées directement pour le calcul du ratio ROCE publié par le groupe.

## NOTE 28 - RENSEIGNEMENTS PAR ZONES GEOGRAPHIQUES

millions d'euros	2000	1999	1998
Exportations des sociétés françaises	3 393	2 982	2 490
Part des exportations par rapport aux ventes des sociétés françaises	64 %	64 %	67 %
<b>Part du chiffre d'affaires consolidé réalisé à l'étranger</b>	<b>85 %</b>	<b>80 %</b>	<b>81 %</b>

Les éléments ci-dessous correspondent aux zones géographiques d'implantation des sociétés du groupe et non de commercialisation.

### 1. Chiffre d'affaires

millions d'euros	2000	1999	1998
France	5 320	4 648	3 736
Europe (hors France)	2 143	1 304	1 014
Etats-Unis	3 091	1 915	1 517
Japon	1 721	1 277	1 021
Asie (hors Japon)	2 140	1 663	1 400
Autres pays	564	429	362
<b>Total</b>	<b>14 979</b>	<b>11 236</b>	<b>9 050</b>
Eliminations	(3 112)	(2 478)	(1 920)
<b>Total</b>	<b>11 867</b>	<b>8 758</b>	<b>7 130</b>

### 2. Résultat opérationnel

millions d'euros	2000	1999	1998
France	1 185	975	755
Europe (hors France)	108	65	48
Etats-Unis	(89)	4	35
Japon	288	208	178
Asie (hors Japon)	432	257	132
Autres pays	43	42	33
<b>Total</b>	<b>1 967</b>	<b>1 551</b>	<b>1 181</b>

### 3. Répartition des actifs

millions d'euros	2000	1999	1998
France	17 014	17 579	16 172
Europe (hors France)	4 532	3 097	798
Etats-Unis	3 266	2 097	1 526
Japon	636	581	382
Asie (hors Japon)	2 281	2 383	2 136
Autres pays	706	593	408
<b>Total</b>	<b>28 435</b>	<b>26 330</b>	<b>21 422</b>

# Christian Dior

## NOTE 29 - LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES EN 2000

Toutes les sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale sauf celles faisant l'objet du renvoi (2), qui sont mises en équivalence, et celles faisant l'objet du renvoi (1) qui sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
<b>Christian Dior Couture</b>			
Christian Dior Couture SA	Paris, France	100 %	100 %
S.A.M. Christian Dior	Monaco	96 %	96 %
Christian Dior GmbH	Munich, Allemagne	100 %	100 %
Christian Dior, Inc	New York, USA	100 %	100 %
Christian Dior Retail - UK Ltd	Londres, Royaume-Uni	100 %	100 %
Christian Dior (Suisse) SA	Genève, Suisse	100 %	100 %
Les Jardins d'Avron	Paris, France	100 %	100 %
Mardi SpA	Badia e Settimo, Italie	50 %	50 %
Ateliers AS	(2) Pierre Bénite, France	25 %	25 %
Christian Dior Far East	Hong Kong	100 %	100 %
Christian Dior Fashion Malaysia	Kuala-Lumpur, Malaisie	100 %	100 %
Christian Dior Malaysia Ltd	Kuala-Lumpur, Malaisie	100 %	100 %
Christian Dior Hong Kong	Hong Kong	100 %	100 %
Christian Dior Taiwan	Taïpei, Taïwan	90 %	90 %
Christian Dior Singapour	Singapour	100 %	100 %
Christian Dior Saipan	Saipan, NMI	100 %	100 %
Christian Dior Australia	Sydney, Australie	100 %	100 %
Christian Dior New Zealand	Auckland, Nouvelle Zélande	100 %	100 %
Christian Dior (Thailand)	Bangkok, Thaïlande	100 %	100 %
Christian Dior KK	Tokyo, Japon	100 %	100 %
Christian Dior Couture Korea Ltd	Séoul, Corée du Sud	100 %	100 %
Christian Dior Guam Ltd	Agana, Guam	100 %	100 %
Montaigne Española	Barcelone, Espagne	100 %	100 %
CD do Brazil	Sao Paulo, Brésil	100 %	100 %
CD Italia	Milan, Italie	100 %	100 %
<b>Vins et Spiritueux</b>			
Champagne Moët & Chandon SA	Epernay, France	43 %	28 %
Champagne Mercier SA	Epernay, France	43 %	28 %
Champagne Ruinart SA	Reims, France	43 %	28 %
Champagne Ruinart UK Ltd	Newhaven, Royaume-Uni	43 %	28 %
France Champagne SA	Epernay, France	43 %	28 %
De Fresnoy SA	Epernay, France	43 %	28 %
Moët Hennessy UK Ltd	Londres, Royaume-Uni	43 %	28 %
Chandon SA Espagne	Sant Cugat, Espagne	43 %	28 %
Moët & Chandon SA (Suisse)	Genève, Suisse	43 %	28 %

(2) Société intégrée par mise en équivalence

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
<b>Vins et Spiritueux (suite)</b>			
Domaine Chandon, Inc.	Yountville (Californie), USA	43 %	28 %
M Chandon do Brasil	Sao Paulo, Brésil	43 %	28 %
Bodegas Chandon SA	Buenos Aires, Argentine	43 %	28 %
Domaine Chandon Australia, Pty Ltd	Coldstream Victoria, Australie	43 %	28 %
Champagne Ruinart Allemagne	Francfort, Allemagne	43 %	28 %
Des Moutiers	Oiry, France	43 %	28 %
Moët Hennessy Deutschland GmbH	Munich, Allemagne	43 %	28 %
Moët Hennessy Italia SpA	Turin, Italie	43 %	28 %
Schieffelin & Co Inc.	New York, USA	43 %	28 %
MH UDV France SA	Paris, France	43 %	28 %
Deux Rivieres General Partnership	(2) Yountville (Californie), USA	43 %	6 %
Champagne Pommery & Greno SA	Reims, France	43 %	28 %
Chamfipar SA	Reims, France	43 %	28 %
Champagne Pommery SA	Reims, France	43 %	28 %
Pommery Distribution SA (Suisse)	Vevey, Suisse	43 %	28 %
Veuve Clicquot Ponsardin SA	Reims, France	43 %	28 %
Champagne Canard-Duchêne SA	Ludes, France	43 %	28 %
Société Civile des Crus de Champagne	Reims, France	43 %	28 %
Neggma SA	Reims, France	21 %	14 %
Veuve Clicquot UK	Londres, Royaume-Uni	43 %	28 %
Veuve Clicquot Import GmbH	Wiesbaden, Allemagne	43 %	28 %
Veuve Clicquot Suisse SA	Genève, Suisse	43 %	28 %
Clicquot Inc.	New York, USA	43 %	28 %
Cape Mentelle Vineyards Ltd	Margaret River, Australie	43 %	28 %
Veuve Clicquot Properties, Pty Ltd	Sydney, Australie	43 %	28 %
Cloudy Bay Vineyards	Nouvelle Zélande	43 %	28 %
Widow Estates Ltd	Auckland, Nouvelle Zélande	43 %	28 %
H. Parrot Ltd	Londres, Royaume-Uni	43 %	28 %
Scharffenberger Cellars Inc.	Napa Valley (Californie), USA	43 %	28 %
Marques Champagne Spiritueux GIE	(2) Bruxelles, Belgique	43 %	28 %
Paragon Vintners Ltd	Londres, Royaume-Uni	43 %	28 %
Krug SA	Reims, France	43 %	28 %
Veuve Clicquot Japan KK	Tokyo, Japon	43 %	28 %
Clicquot Asia Ltd	Hong Kong	43 %	28 %
Olivier Hong Kong Ltd	Hong Kong	43 %	28 %
Olivier Singapore (Pte) Ltd	Singapour	43 %	28 %
Olivier supplies (Malaisie) Sdn Bhd	Ampang, Malaisie	43 %	28 %
Olivier Taiwan Ltd	Taïpei, Taïwan	43 %	28 %
P.T. Protara Boga Indonesia	Jakarta, Indonésie	26 %	17 %
Château d'Yquem SA	Sauternes, France	43 %	27 %

(2) Société intégrée par mise en équivalence

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
<b>Vins et Spiritueux (suite)</b>			
Château d'Yquem SC	Sauternes, France	43 %	27 %
Ja.s Hennessy & Co SA	Cognac, France	43 %	28 %
Thomas Hine & Cie SA	Jarnac, France	43 %	28 %
DMJ Holdings BV	(5) Amsterdam, Pays-Bas	29 %	19 %
UD Moët Hennessy BV	(3) La Haye, Pays-Bas	43 %	28 %
Hennessy Dublin Ltd	Dublin, Irlande	43 %	28 %
Edward Dillon & Co Ltd	(2) Dublin, Irlande	14 %	9 %
Hennessy Far East Ltd	Hong Kong	43 %	28 %
Riche Monde Orient Limited	(5) Hong Kong	32 %	21 %
Riche Monde Hong Kong Ltd	(5) Hong Kong	43 %	21 %
Moët Hennessy UDG (Far East) Ltd	(5) Hong Kong	43 %	28 %
Riche Monde Singapour Pte Ltd	(5) Singapour	43 %	28 %
Riche Monde Malaisie Inc.	(5) Petaling Jaya, Malaisie	43 %	14 %
Riche Monde Taïpei Ltd	(3) Taïpei, Taïwan	43 %	21 %
Riche Monde Bangkok Ltd	(5) Bangkok, Thaïlande	43 %	28 %
Moët Hennessy Korea Ltd	Séoul, Corée du Sud	43 %	28 %
Moët Hennessy Netherlands BV	Naarden, Pays-Bas	43 %	28 %
Jardine Wines & Spirits KK	(5) Tokyo, Japon	43 %	19 %
Moët Hennessy Asia Pte Ltd	Singapour	43 %	28 %
<b>Mode et Maroquinerie</b>			
Louis Vuitton Malletier SA	Paris, France	43 %	43 %
SNC Société des Ateliers Louis Vuitton	Paris, France	43 %	43 %
SNC Société Louis Vuitton Services	Paris, France	43 %	43 %
SNC Société des Magasins			
Louis Vuitton - France	Paris, France	43 %	43 %
Belle Jardinière SA	Paris, France	43 %	43 %
Louis Vuitton Monaco SA	Monte Carlo, Monaco	43 %	43 %
Louis Vuitton UK Ltd	Londres, Royaume-Uni	43 %	43 %
Louis Vuitton Deutschland GmbH	Düsseldorf, Allemagne	43 %	43 %
Louis Vuitton Espana SA	Madrid, Espagne	43 %	43 %
Catalana Talleres SA	Barbera del Valles, Espagne	43 %	43 %
Louis Vuitton Belgique SA	Bruxelles, Belgique	43 %	43 %
Louis Vuitton Italia SpA	Milan, Italie	43 %	43 %
Lucina	Milan, Italie	43 %	43 %
Louis Vuitton Hellas SA	Athènes, Grèce	43 %	43 %
Louis Vuitton Portugal, Maleiro, Lda.	Lisbonne, Portugal	43 %	43 %
Louis Vuitton Danmark A/S	Copenhague, Danemark	43 %	43 %
Louis Vuitton Suède	Stockholm, Suède	43 %	43 %
Louis Vuitton Suisse SA	Genève, Suisse	43 %	43 %

(2) Société intégrée par mise en équivalence

(3) Société constituée en joint venture avec Diageo : intégration de la seule activité Moët Hennessy

# Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
<b>Mode et Maroquinerie (suite)</b>			
LV Ceska	Prague, République Tchèque	43 %	43 %
Louis Vuitton GesmbH	Vienne, Autriche	43 %	43 %
Louis Vuitton Cantacilik Ticaret, Anonim Sirketi	Istanbul, Turquie	43 %	43 %
Louis Vuitton US Manufacturing, Inc.	San Dimas (Californie), USA	43 %	43 %
Louis Vuitton Hawaii, Inc.	Honolulu (Hawaii), USA	43 %	43 %
Atlantic Luggage Company, Ltd	Hamilton, Bermudes	17 %	17 %
Louis Vuitton Guam, Inc.	Agana, Guam	43 %	43 %
Louis Vuitton Saipan, Inc.	Saipan, NMI	43 %	43 %
San Dimas Luggage Company	San Dimas (Californie), USA	43 %	43 %
Louis Vuitton Distribução Ltda	Brasilia, Brésil	43 %	43 %
Louis Vuitton Mexico, SA de CV	Mexico, Mexique	43 %	43 %
Louis Vuitton Chili Ltda	Santiago, Chili	43 %	43 %
Louis Vuitton Pacific Ltd	Hong Kong	43 %	43 %
Louis Vuitton Hong Kong Ltd	Hong Kong	43 %	43 %
Louis Vuitton (Singapore) Pte Ltd	Singapour	43 %	43 %
Louis Vuitton Malaysia Sdn Berhad Inc.	Kuala-Lumpur, Malaisie	43 %	43 %
Louis Vuitton Taïwan Ltd	Taïpei, Taïwan	39 %	39 %
Louis Vuitton Comete Services Ltd	Taïpei, Taïwan	39 %	39 %
Louis Vuitton Australia, Pty Ltd	Melbourne, Australie	43 %	43 %
Louis Vuitton New Zealand Ltd	Auckland, Nouvelle Zélande	43 %	43 %
LV Cup New Zealand, Ltd	Auckland, Nouvelle Zélande	43 %	43 %
LV Koweït	Koweït	26 %	26 %
LV UAE	Dubai, Emirats Arabes Unis	28 %	28 %
LV Saoudi Arabia LLC	Jeddah, Arabie Saoudite	28 %	28 %
Louis Vuitton Korea, Ltd	Séoul, Corée du Sud	43 %	43 %
Louis Vuitton Argentine SA	Buenos Aires, Argentine	43 %	43 %
LV Colombian Corp.	Bogotta, Colombie	43 %	43 %
LV Venezuela SA	Caracas, Venezuela	43 %	43 %
Louis Vuitton Multimedia Inc.	New York, USA	43 %	43 %
Louis Vuitton Japan KK	Tokyo, Japon	43 %	42 %
Louis Vuitton N.A, Inc.	New York, USA	43 %	43 %
Louis Vuitton Canada Inc.	Toronto, Canada	43 %	43 %
Marc Jacobs International LLC	New York, USA	37 %	37 %
Marc Jacobs Inc.	New York, USA	43 %	43 %
Marc Jacobs Trademark LLC	New York, USA	14 %	14 %
Loewe SA	Madrid, Espagne	43 %	43 %
Fashion Holding SA	Madrid, Espagne	43 %	43 %
Perfumes Loewe	Madrid, Espagne	43 %	43 %
Loewe Hermanos SA	Madrid, Espagne	43 %	43 %
Lopena SA	Madrid, Espagne	43 %	43 %

# Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
<b>Mode et Maroquinerie (suite)</b>			
Manufacturas Loewe	Barcelone, Espagne	43 %	43 %
SNC Loewe International	Paris, France	43 %	43 %
SNC Loewe France	Paris, France	43 %	43 %
Loewe Hermanos (U.K) Ltd	Londres, Royaume-Uni	43 %	43 %
Loewe Saïpan Inc.	Saïpan, NMI	43 %	43 %
Loewe Guam, Inc.	Agana, Guam	43 %	43 %
Loewe Hawaii, Inc.	Honolulu (Hawaii) USA	43 %	43 %
Loewe Hong Kong Ltd	Hong Kong	43 %	43 %
Loewe Japan KK	Tokyo, Japon	40 %	39 %
Loewe Fashions (Singapore) Pte Ltd	Singapour	43 %	43 %
Loewe Malaysia Sdn berhad Inc.	Kuala-Lumpur, Malaisie	43 %	43 %
Loewe Taïwan Ltd	Taïpei, Taïwan	43 %	39 %
Loewe Australia, Pty Ltd	Sydney, Australie	43 %	43 %
Serrano Inc.	New York, USA	43 %	43 %
Berluti SA	Paris, France	43 %	43 %
Société Distribution Robert Etienne	Paris, France	43 %	43 %
Stefanobi SRL	Milan, Italie	43 %	43 %
Céline SA	Paris, France	43 %	43 %
Avenue M International SCA	Paris, France	43 %	43 %
Enilec Gestion SARL	Paris, France	43 %	43 %
Céline Montaigne SA	Paris, France	43 %	43 %
Céline Monaco SA	Monte Carlo, Monaco	43 %	43 %
Céline Italia SRL	Florence, Italie	43 %	43 %
Céline Production SRL	Florence, Italie	43 %	43 %
Camōi SpA	Rome, Italie	43 %	43 %
Céline Suisse SA	Genève, Suisse	43 %	43 %
Céline UK Ltd	Londres, Royaume-Uni	43 %	43 %
Céline Inc.	New York, USA	43 %	43 %
Céline Japon KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Céline Ltd (Hong Kong)	Hong Kong	43 %	42 %
Céline Pte Ltd (Singapour)	Singapour	43 %	43 %
Céline Guam Inc.	Tamanning, Guam	43 %	43 %
Céline Ltd (Saïpan)	Saïpan, NMI	43 %	43 %
Céline Australia, Pty Ltd	Sydney, Australie	43 %	43 %
Céline Hawaï Inc.	Hawaï, USA	43 %	43 %
Céline Korea Ltd	Séoul, Corée du Sud	43 %	43 %
Céline Taïwan Ltd	Taïpei, Taïwan	22 %	22 %
Mickael Kors Inc.	(2) New York, USA	15 %	15 %
Parfums Céline SNC	Paris, France	43 %	43 %
Kenzo SA	Paris, France	43 %	43 %

(2) Société intégrée par mise en équivalence

# Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
<b>Mode et Maroquinerie (suite)</b>			
Kenzo Homme SA	Paris, France	26 %	26 %
Modulo SA	Montbazon, France	43 %	43 %
Kami Logistique SA	Montbazon, France	43 %	43 %
Fleurus Mode GmbH	Berlin, Allemagne	43 %	43 %
Florixelles SA	Bruxelles, Belgique	43 %	43 %
Kenzo Paris KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Fleurisloane Ltd	Londres, Royaume-Uni	43 %	43 %
Fleurus of America Corp.	Wilmington (Delaware), USA	43 %	43 %
Florimadrid SA	Madrid, Espagne	43 %	43 %
Givenchy SA	Paris, France	43 %	43 %
Gentleman Givenchy SA	Paris, France	43 %	43 %
Givenchy Corporation	New York, USA	43 %	43 %
Givenchy Boutique Co Ltd	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Gentleman Givenchy Far East Ltd	Hong Kong	43 %	43 %
Givenchy Italie (Mirvat)	Rome, Italie	43 %	43 %
Christian Lacroix SNC	Paris, France	43 %	43 %
LVP Holding BV	(1) Amsterdam, Pays-Bas	21 %	21 %
Fendi International BV	(1) Amsterdam, Pays-Bas	21 %	11 %
Fendi International France	(1) Paris, France	21 %	11 %
Fendi SA	(1) Luxembourg	21 %	11 %
Fendi SRL	(1) Rome, Italie	21 %	11 %
Fendissime SRL	(1) Rome, Italie	21 %	11 %
Fendi Servizi SRL	(1) Rome, Italie	21 %	11 %
Fendi Adele SRL	(1) Rome, Italie	21 %	11 %
Fendi Industrie SRL	(1) Florence, Italie	21 %	11 %
Fendi Italie	(1) Rome, Italie	21 %	11 %
Fendi UK	(1) Londres, Royaume-Uni	21 %	11 %
Fendi France	(1) Paris, France	21 %	11 %
Fendi Hawaï	(1) Honolulu, USA	21 %	6 %
Fendi Stores	(1) New York, USA	21 %	11 %
Fendi Australia	(1) Sydney, Australie	21 %	11 %
Fendi Guam	(1) Tumon, Guam	21 %	11 %
Fendi Saïpan	(1) Saïpan	21 %	11 %
Fendi Thailand	(1) Bangkok, Thaïlande	21 %	11 %
Fendi Asia Pacific	(1) Hong Kong	21 %	11 %
Thomas Pink Holdings Ltd	Londres, Royaume-Uni	43 %	30 %
Thomas Pink Ltd	Edimbourg, Royaume-Uni	43 %	30 %
Thomas Pink BV	Rotterdam, Pays-Bas	43 %	30 %
Thomas Pink Inc.	Delaware, USA	43 %	30 %
Thomas Pink Ireland Ltd	Dublin, Irlande	43 %	30 %
Thomas Pink Belgium SA	Bruxelles, Belgique	43 %	30 %
Thomas Pink France	Paris, France	43 %	30 %

(1) Société consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle

# Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
<b>Parfums et Cosmétiques</b>			
Parfums Christian Dior SA	Paris, France	43 %	43 %
Iparkos Company Ltd	Bangkok, Thaïlande	21 %	21 %
Parfums Christian Dior Brésil Ltda	Sao Paulo, Brésil	43 %	42 %
Parfums Christian Dior Argentine SA	Buenos Aires, Argentine	43 %	43 %
Parfums Christian Dior China Trading	Shanghai, Chine	43 %	43 %
Parfums Christian Dior Finlande	Helsinki, Finlande	43 %	43 %
GIE LVMH Recherche	Paris, France	43 %	43 %
SNC du 33 avenue Hoche	Paris, France	43 %	43 %
Parfums Christian Dior (U.K) Ltd	Londres, Royaume-Uni	43 %	43 %
Parfums Christian Dior BV	Rotterdam, Pays-Bas	43 %	43 %
Iparkos BV	Rotterdam, Pays-Bas	43 %	43 %
Parfums Christian Dior GmbH	Düsseldorf, Allemagne	43 %	43 %
Farlabo SA	(2) Madrid, Espagne	11 %	11 %
Distribuidora Farlabo SA	Madrid, Espagne	43 %	43 %
Parfums Christian Dior SAB	Bruxelles, Belgique	43 %	43 %
Parfums Christian Dior SpA	Pise, Italie	43 %	43 %
Parfums Christian Dior Ireland Ltd	Dublin, Irlande	43 %	43 %
Diorfil SA	Athènes, Grèce	43 %	43 %
Parfums Christian Dior AG.	Zurich, Suisse	43 %	43 %
Christian Dior Perfumes, Inc.	New York, USA	43 %	43 %
Parfums Christian Dior Canada, Inc.	Montréal, Canada	43 %	43 %
Perfumes Christian Dior de Mexico, SA de CV	Mexico, Mexique	43 %	43 %
Parfums Christian Dior KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Parfums Christian Dior Singapour Pte Ltd	Singapour	43 %	43 %
Parfums Christian Dior Far East Ltd	Hong Kong	43 %	43 %
Fa Hua Taïwan Ltd	Taïpei, Taiwan	43 %	43 %
Parfums Christian Dior China Co, Ltd	Shanghai, Chine	43 %	30 %
Koluxe Parfums Dior Ltd	Séoul, Corée du Sud	43 %	32 %
Parfums Christian Dior Hong Kong Ltd	Hong Kong	43 %	43 %
Parfums Christian Dior Malaisie Sdn berhad Inc.	Kuala-Lumpur, Malaisie	43 %	43 %
Fa Hua Hong Kong Co, Ltd	Hong Kong	43 %	43 %
Pardior de Mexico SA de CV	Mexico, Mexique	43 %	43 %
Parfums Christian Dior A/S (Danemark)	Copenhague, Danemark	43 %	43 %
Parfums Christian Dior Australia Pty Ltd	Sydney, Australie	43 %	43 %
Parfums Christian Dior A/S (Norvège)	Hoevik, Norvège	43 %	43 %
Parfums Christian Dior AB	Stockholm, Suède	43 %	43 %
Parfums Christian Dior New Zealand Ltd	Auckland, Nouvelle Zélande	43 %	43 %
Parfums Christian Dior Autriche GesmbH	Vienne, Autriche	43 %	43 %

(2) Société intégrée par mise en équivalence

# Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
<b>Parfums et Cosmétiques (suite)</b>			
Parfums Christian Lacroix Allemagne	Düsseldorf, Allemagne	43 %	43 %
Guerlain SA	Paris, France	43 %	43 %
Guerlain Parfumeur GmbH	Wiesbaden, Allemagne	43 %	43 %
Guerlain GesmbH	Vienne, Autriche	43 %	43 %
Cofra GesmbH	Vienne, Autriche	43 %	43 %
Guerlain SA (Belgique)	Fleurus, Belgique	43 %	43 %
Guerlain SAE	Madrid, Espagne	43 %	43 %
Oy Guerlain AB	Helsinki, Finlande	43 %	43 %
Guerlain SpA	Milan, Italie	43 %	43 %
Guerlain Ltd	Perivale, Royaume-Uni	43 %	43 %
Guerlain de Portugal Lda.	Lisbonne, Portugal	43 %	43 %
Guerlain SA (Suisse)	Genève, Suisse	43 %	43 %
Guerlain Inc.	New York, USA	43 %	43 %
Guerlain Canada Ltd	Montréal, Canada	43 %	43 %
Guerlain De Mexico SA	Satelite, Mexique	43 %	43 %
Guerlain Puerto Rico Inc.	San Juan, Puerto Rico	43 %	43 %
Guerlain Asia Pacific Ltd (Hong Kong)	Hong Kong	43 %	43 %
Guerlain KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Guerlain Taïwan Co Ltd	Taïpei, Taïwan	43 %	43 %
Guerlain Oceania Australia Pty Ltd	Melbourne, Australie	43 %	43 %
Guerlain South East Asia Singapore Pte Ltd	Singapour	43 %	43 %
Guerlain Malaisie SDN Berhad Inc.	Kuala-Lumpur, Malaisie	43 %	43 %
Make Up For Ever SA	Paris, France	43 %	31 %
Make Up For Ever UK	Londres, Royaume-Uni	43 %	31 %
Make Up For Ever LLC	New York, USA	43 %	43 %
Parfums Givenchy SA	Levallois, France	43 %	43 %
Parfums Givenchy Ltd	Hersham, Royaume-Uni	43 %	43 %
Parfums Givenchy GmbH	Wiesbaden, Allemagne	43 %	43 %
Parfums Givenchy Inc.	New York, USA	43 %	43 %
Parfums Givenchy Canada Ltd	Toronto, Canada	43 %	43 %
Parfums Givenchy KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Parfums Givenchy SRL	Milan, Italie	43 %	43 %
Parfums Givenchy Western Hemisphere Div. Inc.	Miami (Floride), USA	43 %	43 %
Parfums Givenchy Asia Pacific Ltd	Singapour	43 %	43 %
Cosmetic of France Inc.	New York, USA	43 %	43 %
Tamaris SA	Paris, France	43 %	43 %
Tamalia SpA	Milan, Italie	43 %	43 %
Laflachère SA	Saint Vérand, France	43 %	24 %
La Brosse et Dupont SA	Courbevoie, France	43 %	24 %
Lardenois SA	Hermes, France	43 %	24 %

# Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
<b>Parfums et Cosmétiques (suite)</b>			
Lardenois Portugal SA	S. Domingos de Rana, Portugal	43 %	24 %
Mitsie SA	Tarare, France	43 %	24 %
Serpe SA	Barcelone, Espagne	43 %	24 %
Arielux SA	Arielux, France	43 %	24 %
SN Celluloïd	Selestat, France	43 %	24 %
Vikim SARL	(2) Saint-Brieuc, France	13 %	7 %
Medicis Plisson SA	Beauvais, France	43 %	24 %
Ladoë SA	Ladoë, France	43 %	24 %
LBD Ménage	Bethisy Saint Pierre, France	43 %	24 %
LBD Belux	Bruxelles, Belgique	43 %	24 %
SCI Masurel	Tourcoing, France	43 %	24 %
SCI Sageda	Orange, France	43 %	24 %
LBD Asia Ltd	Hong Kong	40 %	23 %
Lamatex SA	Cours La Ville, France	34 %	20 %
La Niçoise SA	Carros, France	41 %	23 %
AGD Italie SRL	Stezzano, Italie	43 %	23 %
Métal & Plastic SA	(2) Oyonnax, France	15 %	9 %
Centre formation SARL	(2) Saint Vérand, France	32 %	18 %
Etablissements Mancret Père et Fils	Grenoble, France	43 %	24 %
Inter-Vion Spolka Akeyjna	Varsovie, Pologne	22 %	12 %
Bliss World LLC	New York, USA	30 %	30 %
Hard Candy LLC	Los Angeles, USA	40 %	40 %
Benefit Cosmetics LLC	San Francisco, USA	30 %	30 %
Urban Decay Cosmetics LLC	Costa Mesa, CA, USA	43 %	43 %
<b>Montres et Joaillerie</b>			
TAG Heuer International SA	Luxembourg	43 %	43 %
TAG Heuer SA	Marin, Suisse	43 %	43 %
LVMH Relojeria & Joyeria Española SA	Madrid, Espagne	43 %	43 %
LVMH Montres et Joaillerie France SA	Paris, France	43 %	43 %
LVMH Watches et Jewellery Italia SpA	Milan, Italie	43 %	43 %
TAG Heuer Deutschland GmbH	Bad Homburg, Allemagne	43 %	43 %
Timecrown Ltd	Manchester, Royaume-Uni	43 %	43 %
LVMH Watches et Jewellery UK Ltd	Manchester, Royaume-Uni	43 %	43 %
Oris (UK) Ltd	Manchester, Royaume-Uni	43 %	43 %
PTD Ltd	Manchester, Royaume-Uni	43 %	43 %
LVMH Watches et Jewellery USA Inc.	Springfield, New Jersey, USA	43 %	43 %
Pro Time Service Inc.	Springfield, New Jersey, USA	43 %	43 %
TAG Heuer Canada Ltd	Toronto, Canada	43 %	43 %
LVMH Watches et Jewellery Far East Ltd	Hong Kong	43 %	43 %

(2) Société intégrée par mise en équivalence

# Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
<b>Montres et Joaillerie (suite)</b>			
LVMH Watches et Jewellery Singapore Pte Ltd	Singapour	43 %	43 %
LVMH Watches et Jewellery Malaysia Sdn Bhd	Kuala-Lumpur, Malaisie	43 %	43 %
TAG Heuer Asia Ltd	Labuan, Malaisie	43 %	43 %
LVMH Watches et Jewellery Capital Pte Ltd	Singapour	43 %	43 %
TAG Heuer Japan KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %
LVMH Watches et Jewellery Australia Pty Ltd	Melbourne, Australie	43 %	43 %
LVMH Watches et Jewellery Hong Kong Ltd	Hong Kong	43 %	43 %
LVMH Watches et Jewellery Taiwan Ltd	Taïpei, Taïwan	43 %	43 %
Cortech SA	Cornol, Suisse	43 %	43 %
Miserez SARL	Bendorf, France	43 %	43 %
Kohli SA	Tramelan, Suisse	43 %	43 %
LVMH Watches et Jewellery Carribean & Latin America	Coral Gables (Floride), USA	43 %	43 %
Ebel SA	La Chaux-de-Fonds, Suisse	43 %	43 %
Ebel USA Inc.	New York, USA	43 %	43 %
Swisswave Europe	Villiers-Le-Lac, France	43 %	43 %
Vertrieb von Ebel Uhren GmbH	Munich, Allemagne	43 %	43 %
Glasnost Edition SA	La Chaux-de-Fonds, Suisse	43 %	43 %
Ebel boutique Crans SA	Crans-sur-Sierre, Suisse	43 %	43 %
Private label development SA	La Chaux-de-Fonds, Suisse	43 %	43 %
SI de l'immeuble rue de la Paix 101	La Chaux-de-Fonds, Suisse	43 %	43 %
Chaumet International SA	Paris, France	43 %	43 %
Chaumet London Ltd	Londres, Royaume-Uni	43 %	43 %
Chaumet KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Chaumet Horlogerie SA	Bienne, Suisse	43 %	43 %
Chaumet Monte-Carlo SAM	Monte-Carlo, Monaco	43 %	43 %
Zenith International	Le Locle, Suisse	43 %	43 %
Zenith Time France	Villiers-Le-Lac, France	43 %	43 %
Zenith Time GmbH	Pforzheim, Allemagne	43 %	43 %
Zenith Time Ltd	Middlesex, Royaume Uni	43 %	43 %
Finalac	Fribourg, Suisse	43 %	43 %
Guido Descombes SpA	Milan, Italie	43 %	43 %
Fred SA	Paris, France	43 %	43 %
Fred Joaillier SA	Paris, France	43 %	43 %
Joaillerie de Monaco SA	Monte Carlo, Monaco	43 %	43 %
Fred Inc.	Beverly Hills (Californie), USA	43 %	43 %
Benedom Suisse	Genève, Suisse	43 %	43 %

# Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
<b>Montres et Joaillerie (suite)</b>			
Benedom France SA	Paris, France	43 %	43 %
Benedom Inc.	New York, USA	43 %	43 %
<b>Distribution sélective</b>			
Sephora Holding SA	Paris, France	43 %	43 %
Immo-Parfums SARL	Boigny sur Bionne, France	43 %	43 %
Sephora France SA	Boigny sur Bionne, France	43 %	43 %
Plus Beau Moins Cher SARL	Paris, France	43 %	32 %
Sephora Productions SA	Paris, France	43 %	43 %
Unité de valeur SARL	Loury, France	43 %	43 %
Sephora Luxembourg SARL	Luxembourg	43 %	43 %
Sephora Espagne SA	Madrid, Espagne	43 %	43 %
Sephora Italie SpA	Milan, Italie	43 %	43 %
Sephora Portugal Lda.	Lisbonne, Portugal	43 %	43 %
Sephora Pologne SPZ00	Varsovie, Pologne	43 %	43 %
Sephora Deutschland GmbH	Essen, Allemagne	43 %	43 %
Progen SpA	Spinea, (VE), Italie	18 %	18 %
Espansione SRL	Spinea, (VE), Italie	43 %	43 %
Sephora UK	Londres, Royaume-Uni	43 %	43 %
Boidi SpA	Turin, Italie	43 %	43 %
Profumerie Carmen SRL	Isola, Italie	43 %	43 %
Sofidiv SRL	Milan, Italie	43 %	43 %
Sephora Marinopoulos SA	Alimos, Grèce	43 %	21 %
Spring Time Cosmetics SA	Athènes, Grèce	43 %	12 %
Sephora US LLC	Delaware, USA	43 %	43 %
Sephora Japon KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %
DFS Holdings Limited	Hamilton, Bermudes	43 %	26 %
DFS Australia Pty. Limited	Sydney, Australie	43 %	26 %
DFS Group Limited	Hamilton, Bermudes	43 %	26 %
DFS Credit Systems Limited	Hamilton, Bermuda	43 %	26 %
DFS Italy Limited Srl	Florence, Italie	43 %	26 %
DFS Northwest Retailing Limited	Vancouver, Canada	43 %	26 %
DFS Saipan Limited	Saipan, NMI	43 %	26 %
Kinkai Saipan L.P.	Saipan, NMI	43 %	26 %
Commonwealth Investment Company, Inc.	Northern Mariana Islande	42 %	25 %
Duty Free Shoppers Hong Kong Limited	Kowloon, Hong Kong	43 %	26 %
DFS Trading Hong Kong Limited	Kowloon, Hong Kong	43 %	26 %
DFS China Partners Limited	Kowloon, Hong Kong	43 %	26 %
DFS Palau Limited	Koror, Palau	43 %	26 %
DFS New Zealand Limited	Auckland, Nouvelle Zélande	43 %	26 %
DFS Merchandising Limited	San Francisco, USA	43 %	26 %

# Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
<b>Distribution sélective (suite)</b>			
DFS Korea Limited	Séoul, Corée du Sud	43 %	26 %
DFS Japan KK	Tokyo, Japon	43 %	26 %
DFS Singapore (Pte) Limited	Singapour	43 %	26 %
DFS Venture Singapore (Pte) Limited	Singapour	43 %	26 %
DFS Taiwan Limited	Taipei, Taïwan, ROC	43 %	26 %
DFS Galleria Taiwan Limited	ROC	43 %	26 %
Tou You Duty Free Shop Co. Ltd	ROC	43 %	26 %
Duty Free Shoppers Macau Limited	Kowloon, Hong Kong	19 %	12 %
DFS Macau Limited	Kowloon, Hong Kong	21 %	13 %
Hong Kong International Boutique Partners	Kowloon, Hong Kong	21 %	13 %
Singapore International Boutique Partners	Singapour	21 %	13 %
JAL/DFS Duty Free Shoppers KK	Chiba, Japon	17 %	11 %
TRS New Zealand Limited	Auckland, Nouvelle Zélande	19 %	12 %
Travel Retail Shops Pte Limited	Australie	19 %	12 %
DFS Group L.P.	Delaware, USA	43 %	26 %
LAX Duty Free Joint Venture 2000	Californie	33 %	20 %
Royal Hawaiian Insurance Company Ltd	Hawaï, USA	43 %	26 %
DFS/BP Concessions Inc.	Portland (Oregon), USA	35 %	21 %
DFS/Concessions Unique, Inc.	Dallas (Texas), USA	29 %	18 %
Hawaï International Boutique Partners	Honolulu, Hawaï, USA	21 %	13 %
TRS Hawaii LLC	Honolulu, Hawaï, USA	19 %	12 %
TRS Saipan	Garapan, Saipan MP	19 %	12 %
TRS Guam	Tumon, Guam	19 %	12 %
DFS Guam LP	Guam	NA	26 %
Guam Retail Joint Venture	Tamuning, Guam	21 %	13 %
Twenty Seven - Twenty Eight Corp.	Delaware, USA	43 %	26 %
Le Bon Marché SA	Paris, France	43 %	43 %
SEGEP SA	Paris, France	43 %	42 %
Franck & Fils SA	Paris, France	43 %	43 %
LVMH Specialty Retail Concepts LLC	San Francisco, USA	43 %	43 %
Tumon Entertainment LLC	Tamuring, Guam	43 %	43 %
Comete Guam Inc.	Tamuring, Guam	43 %	43 %
Tumon Games LLC	Tamuring, Guam	43 %	43 %
Tumon Aquarium LLC	Tamuring, Guam	43 %	43 %
Comete Saipan Inc.	Saipan NMI	43 %	43 %
Cruise Line Holdings Co	Miami (Floride), USA	43 %	43 %
Starboard Cruise Services Inc.	Miami (Floride), USA	43 %	43 %
Starboard Holding Ltd	Miami (Floride), USA	43 %	43 %
International Cruise Shop	Miami (Floride), USA	43 %	43 %
On-Board Media Inc.	Miami (Floride), USA	43 %	43 %

# Christian Dior

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
<b>Distribution sélective (suite)</b>			
Boxer Media Inc.	Miami (Floride), USA	43 %	43 %
Cruise Management International Inc.	Miami (Floride), USA	43 %	43 %
Miami Airport Duty-Free	Miami (Floride), USA	28 %	28 %
Fort Lauderdale Partnership	Ft Lauderdale (Floride), USA	32 %	32 %
<b>Autres Activités</b>			
Christian Dior SA	Paris, France	100 %	Société-mère
Financière Jean Goujon	Paris, France	100 %	100 %
Sadifa	Paris, France	100 %	100 %
Groupe Lakenbleker	Amsterdam, Pays-Bas	100 %	100 %
Provital SA	Champillon, France	43 %	43 %
Investir Publications SA	Paris, France	43 %	42 %
Investir Télécom SA	Paris, France	43 %	42 %
Compo Finance SARL	Paris, France	43 %	42 %
SID Presse SARL	Poitiers, France	43 %	42 %
SID Développement SA	Poitiers, France	43 %	42 %
Groupe SID SA	Poitiers, France	43 %	42 %
Freelance SA	Poitiers, France	43 %	42 %
Cyber Pratic	Poitiers, France	43 %	43 %
Desfossés International SA	Paris, France	43 %	42 %
Victoire Multimedia SA	Paris, France	43 %	42 %
Victoire Multi-Média Informatique	Paris, France	43 %	42 %
Imprimerie Desfossés SA	Paris, France	43 %	42 %
Tribune Desfossés SA	Paris, France	43 %	42 %
Pressinvest SA	Paris, France	43 %	42 %
Globe On Line SA	Paris, France	43 %	42 %
Radio Classique SA	Paris, France	43 %	42 %
OCD SA	Paris, France	43 %	42 %
Editions Classiques Affaires	Paris, France	43 %	42 %
System TV	Boulogne, France	43 %	42 %
DI Regie	Paris, France	43 %	42 %
D2I	Paris, France	43 %	42 %
Sephora.com Inc.	San Francisco, USA	43 %	43 %
eLuxury.com Inc.	(2) San Francisco, USA	21 %	21 %
Phillips Auction Group Ltd	Londres, Royaume-Uni	43 %	43 %
Phillips Son & Neale Ltd	Londres, Royaume-Uni	43 %	43 %
PSN Auctions Ltd	Londres, Royaume-Uni	43 %	43 %
PSN Properties UK Unlimited	Londres, Royaume-Uni	43 %	43 %
PSN Inc.	New York, USA	43 %	43 %
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SA	Paris, France	43 %	43 %
LVMH Fashion Group SA	Paris, France	43 %	43 %

(2) Société intégrée par mise en équivalence

SOCIETES	SIEGE	POURCENTAGE	
		Contrôle	Intérêts
<b>Autres Activités (suite)</b>			
Moët Hennessy SA	Paris, France	43 %	28 %
S.C.I. du 30 de l'avenue Hoche	Paris, France	43 %	42 %
Ufipar SA	Paris, France	43 %	43 %
Sofidiv SA	Paris, France	43 %	43 %
LVMH Participations BV	Naarden, Pays-Bas	43 %	43 %
GIE LVMH Services	Paris, France	43 %	34 %
Delano SA	Bâle, Suisse	43 %	43 %
Moët Hennessy Inc.	New York, USA	43 %	28 %
LVMH KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %
Ufipress SA	Paris, France	43 %	43 %
Delphine SA	Paris, France	43 %	43 %
Saint Jacques Finance SA	Paris, France	43 %	43 %
LVMH Finance SA	Paris, France	43 %	43 %
LVMH Asia Pacific Ltd	Hong Kong	43 %	43 %
LVMH Inc.	New York, USA	43 %	43 %
598 Madison Leasing Corp	New York, USA	43 %	43 %
Eutrope SA	Paris, France	43 %	43 %
Flavius SA	Paris, France	43 %	43 %
Coriolan SA	Paris, France	43 %	43 %
LVMH Art & Auction Group SA	Paris, France	43 %	43 %
Compagnie Financière Laflachère SA	Paris, France	24 %	24 %
LV Capital SA	Paris, France	43 %	43 %
LVMH BV	Naarden, Pays-Bas	43 %	43 %
LVMH Selective Distribution Group LLC	San Francisco, USA	43 %	43 %
LVMH Perfumes and Cosmetics Services LLC	New York, USA	43 %	43 %
LVMH Cosmetics Services KK	Tokyo, Japon	43 %	43 %

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2000

BARBIER FRINAULT & AUTRES ARTHUR ANDERSEN 41, rue Ybry 92576 Neuilly-sur-Seine Cedex	ERNST & YOUNG AUDIT  4, rue Auber 75009 Paris
Commissaires aux Comptes	
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles	Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Aux actionnaires Christian Dior SA

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Christian Dior relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2000, établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés, établis conformément aux règles et principes comptables applicables en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 05 avril 2001

Les Commissaires aux Comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES  
Gilles Galippe

ERNST & YOUNG AUDIT  
François Hilly